

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1839

23 septembre 2009

### SOMMAIRE

Ampala S.à.r.l. ....	88270	Loralux Invest S.A. ....	88229
BCW Investment S.A. ....	88227	LSF6 Lux Investments V S.à r.l. ....	88253
Boulangerie de Berdorf S.A. ....	88271	LSREF Summer Holdings, S.à r.l. ....	88253
Casa Exklusivbau S.A. ....	88232	MHS Holding S.A. ....	88240
Cellia S.A. ....	88239	Midmac Holding Corporation S.A. ....	88243
Centurion European German Property 1 S. à r.l. ....	88229	Movilliat Construction S.A. ....	88259
Chappuis Halder & Cie S.A. ....	88240	Panelux S.A. ....	88271
C.I.P.I. S.A. ....	88226	Panord S.A. ....	88270
Claeys Invest S.A. ....	88244	Praetorian Finance S.A. ....	88272
Compagnie Financière de Guérande S.A. .....	88227	PRB Luxembourg International S. à r.l. ..	88255
Cristal Crealux S.à.r.l. ....	88246	ProLogis European Finance VII S.à.r.l. ....	88227
Diamond 45 S.à r.l. ....	88229	ProLogis European Finance VI S.à r.l. ....	88226
Domain-Bau SA ....	88232	Protect Finances et Investissements S.A. .....	88271
Eurointervention S.A. ....	88270	Safe Luxembourg No 1 S.à r.l. ....	88272
Eurointervention S.A. ....	88271	Saint Benoit S.A. ....	88269
European Global Airways S.A. ....	88269	Saint Benoit S.A. ....	88268
Finca Holding S.A. ....	88244	Sal. Oppenheim PEP International S.à r.l. .....	88227
Galerie Moderne, s.à.r.l. ....	88228	SGAM AI Equilibrium Fund ....	88237
Garboutchev - Laloux Architectes S.à r.l. .....	88270	SGAM AI Optimum Asia Fund ....	88247
German Offices (Luxembourg) S.à r.l. ....	88272	SGAM Alternative Relative Value Strate- gies Diversified Fund ....	88234
Giacelma S.A. ....	88266	Shelley Bay Finance S.A. ....	88259
Hacienda Holding S.A. ....	88232	Stalka S.à r.l. ....	88228
Hacienda Holding S.A. ....	88230	Storvik Holding S.à r.l. ....	88230
Hacienda Holding S.A. ....	88246	T.B. Volani Holding S.A. ....	88272
HTWSVE AB ....	88249	Tishman Speyer Santa Margherita II S.à r.l. .....	88233
Kirpal S.A. ....	88226	White Star Development S.A. ....	88244
Koch Nitrogen Finance Luxembourg S.à.r.l. .....	88228	White Star Property S.A. ....	88251
Liusol International S.A. ....	88272	Zest Asset Management Sicav ....	88229
Lone Star Capital Investments S.à r.l. ....	88259		

**ProLogis European Finance VI S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 85.981.

Le siège social de l'associé et/ou de l'administrateur, a/ont été transféré du 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, et ce, avec effet au 5 août 2009.

Luxembourg, le 5 août 2009.

*Pour la société*

Gareth Alan Gregory

*Gérant*

Référence de publication: 2009111949/14.

(090134606) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2009.

---

**C.I.P.I. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 53.579.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 29 juillet 2009 que:

Sont réélus Administrateurs jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2014:

- Monsieur Enso PAPI, Président du Conseil d'Administration, Administrateur délégué, né le 15 septembre 1947, demeurant à Via Aurelia, 23, I-57018 Vada (LI) Italie.

- Monsieur François WINANDY, Administrateur délégué, né le 15 mai 1949 à Luxembourg, demeurant professionnellement au 25, Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg.

- Madame Amineh PAKRAVAN, née le 11 août 1946 à Teheran (Iran), demeurant à Via Aurelia, 23, I-57018 Vada (LI), Italie.

- Mademoiselle Chiara PAPI, née le 14 août 1973 à Neuilly sur Seine (France), demeurant au 53, Via Tepice, I-10025 (TO) Italie.

Est réélue Commissaire aux comptes, pour la même période:

- HRT Révision S.A., avec siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Luxembourg, le 20 août 2009.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2009110902/24.

(090132843) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2009.

---

**Kirpal S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 132.434.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire du 29 juillet 2009*

L'Assemblée décide de ratifier la nomination de Monsieur Pierfrancesco Ambrogio, employé privé, avec adresse professionnelle 8-10, rue Jean Monnet à L-2180 Luxembourg au poste d'administrateur. Ce mandat se terminera lors de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2013.

Luxembourg, le 21 août 2009.

Pour extrait conforme

*Pour la Société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2009112003/16.

(090134750) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2009.

---

**BCW Investment S.A., Société Anonyme,  
(anc. Compagnie Financière de Guérande S.A.).**

Siège social: L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts.  
R.C.S. Luxembourg B 86.801.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration tenue au siège social de la société en date du 16 juillet 2009*

Par procès-verbal signé en date du 16 juillet 2009, le Conseil d'administration a pris acte de la démission de Monsieur Christophe MASUCCIO de son poste d'administrateur et a décidé de nommer en son remplacement par cooptation Monsieur Fabien LEGER, demeurant professionnellement à L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts, en tant que nouvel administrateur de la société.

Le Conseil d'administration se compose désormais de la manière suivante:

- Monsieur Angelo ZITO, administrateur, son mandat expirant à l'Assemblée générale ordinaire de 2013;
- Monsieur Francesco ZITO, administrateur, son mandat expirant à l'Assemblée générale ordinaire de 2013;
- Monsieur Fabien LEGER, administrateur, son mandat expirant à l'Assemblée générale ordinaire de 2013.

Le Commissaire aux comptes est:

- FIDUCIAIRE BEAUMANOIR S.A., son mandat expirant à l'Assemblée générale ordinaire de 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DU KIEM S.A.R.L.

24, rue des Genêts

L-1621 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2009112140/24.

(090134660) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2009.

**ProLogis European Finance VII S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 90.148.

Le siège social de l'associé et/ou de l'administrateur, a/ont été transféré du 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, et ce, avec effet au 5 août 2009.

Luxembourg, le 5 août 2009.

*Pour la société*

Gareth Alan Gregory

*Gérant*

Référence de publication: 2009111947/14.

(090134602) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2009.

**Sal. Oppenheim PEP International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 20.000,00.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 43, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 130.778.

*Auszug aus der Beschlussfassung  
des alleinigen Aktionärs am 24. Juli 2009*

Herr Rolph Enders, geboren am 19. Januar 1960 und wohnhaft Rheinstr. 5, 50996 Koeln, Deutschland, wird mit sofortiger Wirkung aus der Geschäftsführung abberufen.

Luxemburg, den 24. Juli 2009.

*Pour Sal. Oppenheim PEP International S.à r.l.*

SGG S.A.

Unterschriften

Référence de publication: 2009113038/16.

(090135565) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2009.

**Koch Nitrogen Finance Luxembourg S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 40.002,00.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 145.704.

—  
EXTRAIT

Il ressort de deux contrats de transfert de parts sociales exécutés en date du 31 mars 2009 que:

- Koch Minerals Luxembourg S.à r.l. a transféré les 40.002 parts sociales d'une valeur nominale de USD 1,- chacune et représentant la totalité du capital social de la Société à Koch Nitrogen GmbH, une société à responsabilité limitée de droit suisse, ayant son siège social au c/o Dr. Andreas Renggli, Baarerstrasse 8, 6300 Zoug (Suisse), enregistrée auprès du Registre de Commerce de Fribourg sous le numéro CH-170.4.008.806-0;

- Koch Nitrogen GmbH, prénommée, a transféré les 40.002 parts sociales d'une valeur nominale de USD 1,- chacune et représentant la totalité du capital social de la Société à Koch Fertilizer Marketing GmbH, une société à responsabilité limitée ayant son siège social à c/o Dr. Andreas Renggli, Baarerstrasse 8, 6300 Zoug (Suisse), enregistrée auprès du Registre des Sociétés de Zoug sous le numéro CH-170.4.008.805-5.

Depuis le 31 mars 2009, les 40.002 parts sociales de la Société, représentant l'intégralité du capital social de la Société, sont détenues par Koch Fertilizer Marketing GmbH.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 août 2009.

ATOZ

Aerogolf Center - Bloc B

1, Heienhaff

L-1736 Senningerberg

Signature

Référence de publication: 2009112005/27.

(090134755) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2009.

---

**Stalka S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8289 Kehlen, 8, Am Duerf.

R.C.S. Luxembourg B 104.643.

—  
Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26/08/2009.

G.T. Experts Comptables Sàrl

Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2009112381/13.

(090135137) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2009.

---

**Galerie Moderne, s.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6778 Grevenmacher, 4, Schaffmill.

R.C.S. Luxembourg B 4.455.

—  
Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Joseph Treis S.à r.l.

Expert-Comptable Réviseur d'Entreprise

57, avenue de la Faïencerie

L-1510 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2009112470/14.

(090135111) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2009.

---

**Loralux Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 108.901.

Les comptes annuels au 31.03.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FBK  
FIDUCIAIRE BENOY KARTHEISER  
45-47 route d'Arlon L-1140 LUXEMBOURG  
Signature

Référence de publication: 2009112408/13.

(090135319) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2009.

---

**Centurion European German Property 1 S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 117.621.

Les comptes annuels au 31.12.2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FBK  
FIDUCIAIRE BENOY KARTHEISER  
45-47 route d'Arlon L-1140 LUXEMBOURG  
Signature

Référence de publication: 2009112409/13.

(090135315) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2009.

---

**Diamond 45 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 121.693.

Les comptes annuels au 31.12.2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FBK  
FIDUCIAIRE BENOY KARTHEISER  
45-47 route d'Arlon L-1140 LUXEMBOURG  
Signature

Référence de publication: 2009112410/13.

(090135311) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2009.

---

**Zest Asset Management Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 130.156.

Les comptes annuels au 31 mars 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2009.

*Pour Zest Asset Management Sicav*  
BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.  
*Agent Domiciliataire*  
Jean-Michel GELHAY / Valérie GLANE  
*Directeur / Attaché principal*

Référence de publication: 2009113010/15.

(090135522) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2009.

---

**Hacienda Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 100.837.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2009113681/10.

(090136559) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2009.

**Storvik Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 113.400.

DISSOLUTION

In the year two thousand nine,  
on the fourteenth day of August.

Before Maître Jean-Joseph WAGNER, notary, residing in SANEM (Grand-Duchy of Luxembourg),

there appeared:

Mr Harald STORVIK, Investor, born in Kristiansund (Norway), on 28 March 1960, residing in 13, Avenue des Pins Parasols, F-06160 Juan-Les-Pins, France,

here after referred to as "the principal",

here represented by:

Mrs Ulrika HÅLL-LUNDGREN, employee, residing professionally at 7 Sainte Croix, L-1371 Luxembourg,

by virtue of proxy given to her in Juan-Les-Pins (France), on 3 August 2009,

which proxy, after having been signed " ne varietur " by the appearing proxy holder and the undersigned notary, will be registered with this deed.

The same proxy holder declared and requested the notary to act:

I.- That the company "Storvik Holding S.à r.l.", a "société à responsabilité limitée" (the "Company") established and having its registered office at 7 Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg, registered in the "Registre de Commerce et des Sociétés" in Luxembourg, section B number 113 400, has been incorporated under Luxembourg Law, pursuant to a deed of the undersigned notary enacted on 30 December 2005, published in the Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations number 705 on 6 April 2006.

The Articles of Association of said company have not been amended since.

II.- That the subscribed capital of the Company is fixed at TWO MILLION NINE HUNDRED SEVENTY-FIVE THOUSAND SEVEN HUNDRED AND TWENTY NORWEGIAN KRONUR (2'975'720.- NOK) divided into two (2) shares with a par value of ONE MILLION FOUR HUNDRED EIGHTY-SEVEN THOUSAND EIGHT HUNDRED AND SIXTY NORWEGIAN KRONUR (1'487'860.- NOK) each, fully paid up.

III.- That the principal is the sole owner of all the shares of the Company.

IV.- That the principal, being sole partner of the Company, has decided to proceed immediately to its dissolution.

V.- That the principal declares to have full knowledge of the articles of incorporation and the financial situation of the Company.

VI.- That the principal, in its activity as liquidator of the Company, declares that the business activity of the Company has ceased, that it, as sole shareholder is vested with the assets and has paid off all debts of the dissolved Company committing itself to take over all assets, liabilities and commitments of the dissolved Company as well as to be personally charged with any presently unknown liability.

VII.- That the principal fully grants discharge to the current manager of the dissolved Company, for the due performance of its duties up to this date.

VIII.- That the records and documents of the Company will be kept for a period of five years at its former registered office.

IX.- That the principal commits itself to pay the cost of the present deed.

The undersigned notary who understands and speaks English, records that on request of the proxy holder of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same proxy holder and in case of discrepancy between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document after having been read to the proxy holder of the appearing person, known to the notary, by his surname, first name, civil status and residence, said person signed together with the notary, the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille neuf, Le quatorze août.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM (Luxembourg),

a comparu:

Monsieur Harald STORVIK, Investor, né à Kristiansund (Norvège), le 29 mars 1960, demeurant au 13, Avenue des Pins Parasols, F-06160 Juan-Les-Pins, France,

ci-après dénommée: "le mandant",

ici représenté par:

Madame Ulrika HÄLL-LUNDGREN, employée privée, avec adresse professionnelle au 7 Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg,

en vertu d'une procuration lui donnée à Juan-Les-Pins (France), le 3 août 2009,

laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par la mandataire du comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise à la formalité de l'enregistrement.

Laquelle mandataire, agissant ès-dites qualités, a déclaré et requis le notaire d'acter:

I.- Que la société "Storvik Holding S.à r.l.", une société à responsabilité limitée (la "Société"), établie et ayant son siège social au 7 Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 113 400, a été constituée sous le droit luxembourgeois, suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 30 décembre 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 705 du 6 avril 2006.

Les statuts de la société n'ont pas été modifiés depuis lors.

II.- Que le capital social souscrit de la Société est fixé à DEUX MILLIONS NEUF CENT SOIXANTE-QUINZE MILLE SEPT CENT VINGT COURONNES NORVEGIENNES (2'975'720.- NOK) divisé en deux (2) parts sociales d'une valeur nominale d'UN MILLION QUATRE CENT QUATRE-VINGT-SEPT MILLE HUIT CENT SOIXANTE COURONNES NORVEGIENNES (1'487'860.- NOK) chacune, chaque part sociale étant intégralement libérée.

III.- Que le mandant est le seul propriétaire de toutes les parts sociales de la Société.

IV.- Que le mandant, étant le seul associé de la Société, a décidé de procéder à la dissolution immédiate de ladite société.

V.- Que le mandant déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la Société.

VI.- Que le mandant, en tant que liquidateur de la Société, déclare que l'activité de la Société a cessé, que lui, en tant qu'associé unique est investi de tout l'actif et qu'il a réglé tout le passif de la Société dissoute s'engageant à reprendre tous actifs, dettes et autre engagements de la Société dissoute et de répondre personnellement de toute éventuelle obligation inconnue à l'heure actuelle.

VII.- Que décharge pleine et entière est accordée à la gérante de la Société dissoute pour l'exécution de son mandat jusqu'à ce jour.

VIII.- Que les livres et documents de la Société dissoute seront conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la Société.

IX.- Que le mandant s'engage à payer les frais du présent acte.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la mandataire du comparant le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française; à la requête de la même personne et en cas de divergence entre le texte anglais et français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire du comparant, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, celle-ci a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: U. HÄLL-LUNDGREN, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 18 août 2009. Relation: EAC/2009/10056. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations par Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, en remplacement de Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, sur base d'un mandat oral.

Luxembourg, le 26 août 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009113693/98.

(090137056) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> septembre 2009.

**Hacienda Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.  
R.C.S. Luxembourg B 100.837.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2009113680/10.

(090136557) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2009.

**Casa Exklusivbau S.A., Société Anonyme,  
(anc. Domain-Bau SA).**

Siège social: L-5540 Remich, 38, rue de la Gare.  
R.C.S. Luxembourg B 133.268.

Im Jahre zweitausendneun, am siebten August.

Vor Notar Patrick SERRES, im Amtssitz zu Remich.

Sind die Aktieninhaber der Gesellschaft DOMAIN-BAU SA, mit Sitz zu L-5540 Remich, 38, rue de la Gare, zu einer außerordentlichen Generalversammlung zusammengetreten.

Die Gesellschaft wurde gegründet gemäß Urkunde, aufgenommen vor Notar Roger Arrensdorff aus Bad-Mondorf am 9. Oktober 2007, veröffentlicht im Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C am 5. Dezember 2007, Nummer 2811. Die Satzung der Gesellschaft wurde zuletzt umgeändert gemäß notarieller Urkunde vom 3. Oktober 2008, veröffentlicht im Memorial Nummer 2582 vom 22. Oktober 2008. Die Gesellschaft ist eingetragen im Handels- und Firmenregister unter der Nummer B 133.268.

Die Versammlung tagt unter dem Vorsitz von Frau Eveline DIWO, Pharmazeutisch-Kaufmännische-Angestellte, wohnhaft zu D-66663 Merzig, Am Franzenbach 17.

Die Versammlung bestimmt zum Schriftführer Herrn Dieter Diwo, Diplom-Ingenieur, wohnhaft zu D-66663 Merzig, Am Franzenbach 17.

Der Vorsitzende bestellt zum Stimmzähler Herrn Dennis Diwo, Bürokaufmann, wohnhaft zu D-66663 Merzig, Am Franzenbach 17.

Die Vorsitzende erklärt die Sitzung für eröffnet und gibt folgende Erklärungen ab, welche von dem amtierenden Notar zu Protokoll genommen werden:

a) Aus der beigefügten Anwesenheitsliste geht hervor, dass sämtliche Aktieninhaber in gegenwärtiger Versammlung zugegen oder rechtlich vertreten sind;

b) Die Generalversammlung ist, in Anbetracht der Anwesenheit sämtlicher Aktieninhaber, rechtmäßig zusammengesetzt und kann somit gültig über alle Punkte der Tagesordnung befinden.

c) Die Tagesordnung sieht folgende Punkte vor:

1. Abänderung der Firmenbezeichnung in CASA EXKLUSIVBAU S.A. und demzufolge von Artikel 1 der Satzung.
2. Abänderung des Gesellschaftszwecks und demzufolge von Artikel 4 der Satzung.

Die Vorsitzende trägt daraufhin die Gründe vor, welche den Verwaltungsrat dazu bewegten, der Generalversammlung diese Tagesordnung zu unterbreiten.

Anschließend nimmt die Generalversammlung einstimmig folgende Beschlüsse:

*Erster Beschluss*

Die Generalversammlung der Aktionäre beschließt die Abänderung der Firmenbezeichnung in CASA EXKLUSIVBAU S.A. und demzufolge von Artikel 1 der Satzung der Gesellschaft wie folgt:

„ **Art. 1.** Zwischen den Vertragsparteien und allen Personen welche später Aktionäre der Gesellschaft werden, wird eine Aktiengesellschaft unter der Bezeichnung "CASA EXKLUSIVBAU S.A." gegründet.“

*Zweiter Beschluss*

Die Generalversammlung beschließt den Gesellschaftszweck umzuändern und Artikel 4 der Satzung folgenden Wortlaut zu geben:

„ **Art. 4.** Gegenstand des Unternehmens ist eine Bauunternehmung.

Die Gesellschaft ist berechtigt, gleichartige oder ähnliche Unternehmen zu erwerben, sich an solchen zu beteiligen, deren Vertretung zu übernehmen sowie Zweigniederlassungen im In- und Ausland zu errichten.

Die Gesellschaft kann sich desweiteren an sämtlichen Geschäften, Unternehmen und Gesellschaften betätigen, die mittelbar oder unmittelbar mit dem Hauptzweck in Zusammenhang stehen oder zur Erreichung und Förderung des Hauptzweckes der Gesellschaft dienlich sein können, insbesondere Investitionen in Immobilien auf eigene Rechnung."

Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist, erklärt die Vorsitzende die Versammlung für geschlossen.

Worüber Protokoll, aufgenommen in Remich, in der Amtstube.

Und nach Vorlesung haben die vorgenannten Komparenten zusammen mit dem Notar das gegenwärtige Protokoll unterschrieben.

Gezeichnet: E. DIWO, Dieter DIWO, Dennis DIWO, Patrick SERRES.

Enregistré à Remich, le 13 août 2009. Relation: REM/2009/1054. Reçu soixante-quinze euros 75.-€

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

Für gleichlautende Abschrift, zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations erteilt.

Remich, den 28. September 2009.

Patrick SERRES.

Référence de publication: 2009113682/59.

(090136968) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> septembre 2009.

**Tishman Speyer Santa Margherita II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 13.850.000,00.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 95.598.

In the year two thousand and nine, on the eighteenth of August.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appears:

TISHMAN SPEYER ESOF HOLDINGS S.L., a limited liability company incorporated under the laws of Spain, with registered office at Calle Pinar 7, 2a planta 28006 Madrid, Spain, registered with the Madrid's Commercial Registry under number B-83707935,

here represented by Rachel Uhl, lawyer, with professional address at 15, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, by virtue of a proxy established on May 30<sup>th</sup>, 2008.

The said proxy, signed "ne varietur" by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing party is the sole shareholder of the private limited liability company ("société à responsabilité limitée") incorporated and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg under the name of TISHMAN SPEYER SANTA MARGHERITA II S.à.r.l. (the "Company"), with registered office at 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register section B, under number 95.598, incorporated by a deed of the undersigned notary of August 22<sup>nd</sup>, 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1041 of October 8<sup>th</sup>, 2003, and which bylaws have been last amended by a deed of the undersigned notary of September 4<sup>th</sup>, 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2320 of October 16<sup>th</sup>, 2007.

II. The sole shareholder resolves to transfer the registered office of the Company from 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg to 34-38, Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.

III. Pursuant to the above transfer of registered office, the first paragraph of article 5 of the Company's articles of association is amended and shall henceforth read as follows:

" **Art. 5. First paragraph.** The registered office of the Company is established in Luxembourg."

*Expenses*

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne to the Company as a result of the present shareholders' meeting are estimated at approximately six hundred Euro (€ 600.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarized deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, who is known to the notary by his Surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

**Suit la traduction en langue française du texte qui précède.**

L'an deux mille neuf, le dix-huit août.

Par-devant Nous, Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

TISHMAN SPEYER ESOFF HOLDINGS S.L, une société à responsabilité limitée régie par le droit espagnol, ayant son siège social à Calle Pinar 7, 2a planta 28006 Madrid, Espagne, enregistrée auprès du Registre de Commerce de Madrid sous le numéro B-83707935,

ici représentée par Rachel Uhl, juriste, ayant son adresse professionnelle au 15, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 30 mai 2008.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. La comparante est l'associé unique de la société à responsabilité limitée constituée et existante en vertu des lois du Grand-Duché du Luxembourg sous la dénomination de TISHMAN SPEYER SANTA MARGHERITA II S.à.r.l. (la "Société"), ayant son siège social au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B, sous le numéro 95.598, constituée suivant acte du notaire soussigné reçu en date du 22 août 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1041 du 8 octobre 2003, et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte du notaire soussigné reçu en date du 4 septembre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2320 du 16 octobre 2007.

II. L'associé unique décide de transférer le siège social de la Société du 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, au 34-38, Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.

III. Suite au transfert du siège social ci-dessus, le premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la Société est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

" **Art. 5. Premier paragraphe.** Le siège social de la Société est établi à Luxembourg."

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de six cents Euro (€ 600.-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, connu du notaire par son nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec nous notaire, le présent acte.

Signé: R. UHL, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 20 août 2009. Relation: LAC/2009/34202. Reçu soixante-quinze euros (75.-€)

*Le Receveur (signé): Francis SANDT.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 AOUT 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009113683/84.

(090136899) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> septembre 2009.

**SGAM Alternative Relative Value Strategies Diversified Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 93.479.

In the year two thousand and nine, on the seventeenth of July.

Before Maître Joseph ELVINGER, notary, residing in Luxembourg.

Was held the extraordinary general meeting of shareholders of SGAM Alternative Relative Value Strategies Diversified Fund, a public limited company ("société anonyme") having its registered office in Luxembourg (the "Company") qualifying as an investment company with variable share capital within the meaning of the law of December 20, 2002 on undertakings for collective investment, incorporated pursuant to a deed of Maître Frank BADEN, then notary then in Luxembourg, on May 19<sup>th</sup>, 2003, which was published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") on June 11<sup>th</sup>, 2003. The articles of incorporation of the Company were last amended on July 5<sup>th</sup>, 2004 by a notarial deed of Maître Joseph Elvinger, published in the Mémorial on August 27<sup>th</sup>, 2004.

The meeting was opened at 12.00 under the chairmanship of Mrs Nathalie ROUX, employee, residing professionally in Luxembourg,

who appointed as secretary Mrs Marie MAGONET, employee, residing professionally in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Mr Claude BOUILLON, employee, residing professionally in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to record:

I. That the agenda of the meeting is the following:

#### *Agenda*

1) Decision on the dissolution of the Company.

2) Appointment of KPMG Advisory S.à.r.l. (duly represented by Mr. Eric Collard) as liquidator of the Company and determination of its powers.

3) Miscellaneous.

II.- That the meeting has been duly convened by notice sent by registered mail on July 9<sup>th</sup>, 2009 to all shareholders.

III. That the names of the shareholders present at the meeting or duly represented by proxy, the proxies of the shareholders represented, as well as the number of shares held by each shareholder, are set forth on the attendance list, signed by the shareholders present, the proxies of the shareholders represented, the members of the board of the meeting and the notary. The aforesaid list shall be attached to the present deed and registered therewith. The proxies given shall be initialed "ne varietur" by the members of the board of the meeting and by the notary and shall be attached in the same way to this document.

IV. That the quorum required by law in respect of all items of the agenda is at least fifty per cent of the issued capital of the Company and the resolutions on those items of the agenda must be passed by the affirmative vote of at least two thirds of the votes cast at the meeting.

V. That, pursuant to the attendance list of the Company, 34795 shares out of 39909.120 shares in issue are present or represented.

VI. That, consequently, the present meeting is duly constituted and can therefore validly deliberate on the items of the agenda.

After deliberation the general meeting took the following resolutions:

#### *First resolution*

In compliance with the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended, the meeting decides to dissolve the Company and to put it into liquidation.

In connection with the above, the cash available will be reimbursed to shareholders as soon as possible. The remaining investments of the Company will be reimbursed from time to time, when the assets are realized.

#### *Second resolution*

As a consequence of the above taken resolution, the meeting decides to appoint as liquidator of the Company, KPMG Advisory S.à.r.l. (duly represented by Mr. Eric Collard), with registered office at 9 allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

The liquidator has the broadest powers as provided for by articles 144 to 148bis of the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended.

He may accomplish all the acts provided for by article 145 without requesting the authorization of the general meeting in the cases in which it is requested.

He may exempt the registrar of mortgages to take registration automatically; renounce all the real rights, preferential rights, mortgages, actions for rescission; remove the attachment with or without payment of all the preferential or mortgaged registrations, transcriptions, attachments, oppositions or other impediments.

The liquidator is relieved from inventory and may refer to the accounts of the Company.

He may, under his responsibility, for special or specific operations, delegate to one or more proxies such part of his powers he determines and for the period he will fix. Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

The document having been read to the persons appearing, all known to the notary by their names, first names, civil status and residences, the members of the board signed together with the notary, the present deed.

### Suit la traduction française

L'an deux mille neuf, le dix-sept juillet.

Par devant Me Joseph ELVINGER, notaire, résidant à Luxembourg.

A été tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de SGAM Alternative Relative Value Strategies Diversified Fund, une société anonyme ayant son siège social à Luxembourg ("la Société"), établie comme société d'investissement à capital variable au sens de la loi du 20 décembre 2002 concernant les organismes de placement collectif, constituée par acte notarié devant Maître Frank BADEN, alors notaire alors notaire à Luxembourg, le 19 mai 2003, dont la publication a eu lieu au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial") le 11 juin 2003. Les statuts ont été modifiés en dernier lieu le 5 juillet 2004, par acte reçu par Me Joseph Elvinger, publié au Mémorial le 27 août 2004.

L'assemblée a débuté à 12.00 heures, sous la présidence de Madame Nathalie ROUX, employée, résidant professionnellement à Luxembourg,

qui a nommé comme secrétaire Madame Marie MAGONET, employée, résidant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée a élu comme scrutateur Monsieur Claude BOUILLON, employé, résidant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée étant ainsi constitué, le président déclare et requiert du notaire qu'il enregistre:

I. Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

#### *Ordre du jour*

1) Décision de dissoudre la Société.

2) Nomination de KPMG Advisory S.à.r.l.(représenté par Mr. Eric Collard) comme liquidateur et attribution de ses pouvoirs.

3) Divers.

II. L'assemblée a été dûment convoquée par un avis adressé par lettre recommandée le 9 juillet 2009 à tous les actionnaires.

III. Que les noms des actionnaires présents lors de l'assemblée ou dûment représentés par procuration, les mandataires des actionnaires ainsi représentés, ainsi que le nombre d'actions dont chaque actionnaire est propriétaire, sont inscrits sur la liste de présence, signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, les membres du bureau de l'assemblée et le notaire. La liste susmentionnée doit être jointe au présent acte et enregistrée conjointement. Les procurations données doivent être paraphées "ne varietur" par les membres du bureau de l'assemblée et par le notaire et doivent être jointes de la même façon au présent acte.

IV. Que le quorum requis par la loi concernant les éléments composant l'ordre du jour est d'au moins cinquante pourcent du capital issu par la Société et les décisions concernant ces éléments de l'ordre du jour doivent être adoptées par deux tiers des votes exprimés lors de l'assemblée.

V. Que, conformément à la liste de présence de la Société, 34795 actions sur les 39909,120 actions en circulation sont représentées.

VI. Qu'en conséquence, la présente assemblée est dûment constituée et peut donc valablement délibérer sur les éléments composant l'ordre du jour.

Après délibération, l'assemblée générale a adopté les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

Conformément aux dispositions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle qu'amendée, l'assemblée décide de dissoudre la Société et de la mettre en liquidation.

Dans ce cadre, les liquidités disponibles seront remboursées aux actionnaires dès que possible. Le remboursement des investissements de la Société non encore liquidés aura lieu au gré de leur réalisation.

#### *Deuxième résolution*

En conséquence de la résolution précédente, l'assemblée décide de nommer comme liquidateur de la Société, KPMG Advisory S.à.r.l.(représenté par Mr. Eric Collard), ayant son siège social au 9 allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Le liquidateur est investi des pouvoirs les plus larges tels que prévus aux articles 144 à 148bis de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle qu'amendée.

Il est en mesure d'accomplir tous actes prévus à l'article 145 sans être contraint de demander l'autorisation de l'assemblée dans les cas où celle-ci est requise.

Il peut exempter l'officier des hypothèques de recevoir des enregistrements automatiquement; renoncer à tous les droits réels, droits de préférence, hypothèques, action en rescision; supprimer les saisies avec ou sans paiement de tous les enregistrements privilégiés ou hypothécaires, transcriptions, scellées, oppositions et autres empêchements.

Le liquidateur est déchargé de l'inventaire et peut se référer aux comptes de la Société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales ou spécifiques, déléguer à un ou plusieurs mandataires tout ou partie de ses pouvoirs tel que nécessaire et pour la durée qu'il choisira.

Le présent acte est établi à Luxembourg, le jour mentionné au début du présent acte.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, établit ici qu'à la requête des personnes présentes mentionnées ci-dessus le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction en français; à la requête de ces mêmes personnes présentes mentionnées ci-dessus, en cas de divergence entre les textes français et anglais, le texte anglais prévaudra.

Ce document ayant été lu aux personnes présentes, toutes connues du notaire par leur nom, prénom, état civil et domicile, les membres du bureau ont signé ensemble avec le notaire, le présent acte.

Signé: M. MAGONET, N. ROUX, C. BOUILLON, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 21 juillet 2009. Relation: LAC/2009/29258. Reçu douze euros (12.-€)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009113686/134.

(090136826) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> septembre 2009.

### **SGAM AI Equilibrium Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 79.912.

In the year two thousand and nine, on the seventeenth of July.

Before Maître Joseph ELVINGER, notary, residing in Luxembourg.

Was held the extraordinary general meeting of shareholders of SGAM AI EQUILIBRIUM, a public limited company ("société anonyme") having its registered office in Luxembourg (the "Company") qualifying as an investment company with variable share capital within the meaning of the law of December 20, 2002 on undertakings for collective investment, incorporated pursuant to a deed of Maître Franck Baden, then notary in Luxembourg, on December 29<sup>th</sup>, 2000, which was published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") on February 17<sup>th</sup>, 2001. The articles of incorporation of the Company were last amended on September 23<sup>rd</sup>, 2005 by a notarial deed of Maître Henri Hellinckx, published in the Mémorial on March 8, 2006.

The meeting was opened at 11.30 a.m. under the chairmanship of Mrs Nathalie ROUX, employee, residing professionally in Luxembourg,

who appointed as secretary Mrs Marie MAGONET, employee, residing professionally in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Mr Claude BOUILLON, employee, residing professionally in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to record:

I. That the agenda of the meeting is the following:

#### *Agenda*

1) Decision on the dissolution of the Company.

2) Appointment of KPMG Advisory S.à.r.l.(duly represented by Mr. Eric Collard) as liquidator of the Company and determination of its powers.

3) Miscellaneous.

II.- That the meeting has been duly convened by notice sent by registered mail on July 9<sup>th</sup>, 2009 to all shareholders.

III. That the names of the shareholders present at the meeting or duly represented by proxy, the proxies of the shareholders represented, as well as the number of shares held by each shareholder, are set forth on the attendance list, signed by the shareholders present, the proxies of the shareholders represented, the members of the board of the meeting and the notary. The aforesaid list shall be attached to the present deed and registered therewith. The proxies given shall be initialed "ne varietur" by the members of the board of the meeting and by the notary and shall be attached in the same way to this document.

IV. That the quorum required by law in respect of all items of the agenda is at least fifty per cent of the issued capital of the Company and the resolutions on those items of the agenda must be passed by the affirmative vote of at least two thirds of the votes cast at the meeting.

V. That, pursuant to the attendance list of the Company, 121,990 shares out of the 130,132.383 shares in issue are present or represented.

VI. That, consequently, the present meeting is duly constituted and can therefore validly deliberate on the items of the agenda.

After deliberation the general meeting took the following resolutions:

*First resolution*

In compliance with the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended, the meeting decides to dissolve the Company and to put it into liquidation.

In connection with the above, the cash available will be reimbursed to shareholders as soon as possible. The remaining investments of the Company will be reimbursed from time to time, when the assets are realized.

*Second resolution*

As a consequence of the above taken resolution, the meeting decides to appoint as liquidator of the Company, KPMG Advisory S.à.r.l. (duly represented by Mr. Eric Collard), with registered office at 9 allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

The liquidator has the broadest powers as provided for by articles 144 to 148bis of the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended.

He may accomplish all the acts provided for by article 145 without requesting the authorization of the general meeting in the cases in which it is requested.

He may exempt the registrar of mortgages to take registration automatically; renounce all the real rights, preferential rights, mortgages, actions for rescission; remove the attachment with or without payment of all the preferential or mortgaged registrations, transcriptions, attachments, oppositions or other impediments.

The liquidator is relieved from inventory and may refer to the accounts of the Company.

He may, under his responsibility, for special or specific operations, delegate to one or more proxies such part of his powers he determines and for the period he will fix.

Whereof, the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

The document having been read to the persons appearing, all known to the notary by their names, first names, civil status and residences, the members of the board signed together with the notary, the present deed.

**Suit la traduction française**

L'an deux mille neuf, le dix-sept juillet.

Par devant Me Joseph ELVINGER, notaire, résidant à Luxembourg.

A été tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de SGAM AI EQUILIBRIUM FUND, une société anonyme ayant son siège social à Luxembourg ("la Société"), établie comme société d'investissement à capital variable au sens de la loi du 20 décembre 2002 concernant les organismes de placement collectif, constituée par acte notarié devant Maître Frank BADEN, alors notaire à Luxembourg, le 29 décembre 2000, dont la publication a eu lieu au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial") le 17 février 2001. Les statuts ont été modifiés en dernier lieu le 23 septembre 2005, par acte reçu par Me Joseph Elvinger, publié au Mémorial le 8 mars 2006.

L'assemblée a débuté à 11.30 heures, sous la présidence de Madame Nathalie ROUX, employée, résidant professionnellement à Luxembourg,

qui a nommé comme secrétaire Madame Marie MAGONET, employée, résidant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée a élu comme scrutateur Monsieur Claude BOUILLON, employé, résidant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée étant ainsi constitué, le président déclare et requiert du notaire qu'il enregistre:

I. Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour*

- 1) Décision de dissoudre la Société.
- 2) Nomination de KPMG Advisory S.à.r.l.(représenté par Mr. Eric Collard) comme liquidateur et attribution de ses pouvoirs.
- 3) Divers.

II. L'assemblée a été dûment convoquée par un avis adressé par lettre recommandée le 9 juillet 2009 à tous les actionnaires.

III. Que les noms des actionnaires présents lors de l'assemblée ou dûment représentés par procuration, les mandataires des actionnaires ainsi représentés, ainsi que le nombre d'actions dont chaque actionnaire est propriétaire, sont inscrits sur la liste de présence, signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, les membres du bureau de l'assemblée et le notaire. La liste susmentionnée doit être jointe au présent acte et enregistrée conjointe-

ment. Les procurations données doivent être paraphées "ne varietur" par les membres du bureau de l'assemblée et par le notaire et doivent être jointes de la même façon au présent acte.

IV. Que le quorum requis par la loi concernant les éléments composant l'ordre du jour est d'au moins cinquante pourcent du capital issu par la Société et les décisions concernant ces éléments de l'ordre du jour doivent être adoptées par deux tiers des votes exprimés lors de l'assemblée.

V. Que, conformément à la liste de présence de la Société, 121990 actions sur les 130132,383 actions en circulation sont représentées.

VI. Qu'en conséquence, la présente assemblée est dûment constituée et peut donc valablement délibérer sur les éléments composant l'ordre du jour.

Après délibération, l'assemblée générale a adopté les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Conformément aux dispositions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle qu'amendée, l'assemblée décide de dissoudre la Société et de la mettre en liquidation.

Dans ce cadre, les liquidités disponibles seront remboursées aux actionnaires dès que possible. Le remboursement des investissements de la Société non encore liquidés aura lieu au gré de leur réalisation.

*Deuxième résolution*

En conséquence de la résolution précédente, l'assemblée décide de nommer comme liquidateur de la Société, KPMG Advisory S.à.r.l. (représenté par Mr. Eric Collard), ayant son siège social au 9 allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Le liquidateur est investi des pouvoirs les plus larges tels que prévus aux articles 144 à 148bis de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle qu'amendée.

Il est en mesure d'accomplir tous actes prévus à l'article 145 sans être contraint de demander l'autorisation de l'assemblée dans les cas où celle-ci est requise.

Il peut exempter l'officier des hypothèques de recevoir des enregistrements automatiquement; renoncer à tous les droits réels, droits de préférence, hypothèques, action en rescision; supprimer les saisies avec ou sans paiement de tous les enregistrements privilégiés ou hypothécaires, transcriptions, scellées, oppositions et autres empêchements.

Le liquidateur est déchargé de l'inventaire et peut se référer aux comptes de la Société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales ou spécifiques, déléguer à un ou plusieurs mandataires tout ou partie de ses pouvoirs tel que nécessaire et pour la durée qu'il choisira.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, établit ici qu'à la requête des personnes présentes mentionnées ci-dessus le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction en français; à la requête de ces mêmes personnes présentes mentionnées ci-dessus, en cas de divergence entre les textes français et anglais, le texte anglais prévaudra.

Ce document ayant été lu aux personnes présentes, toutes connues du notaire par leur nom, prénom, état civil et domicile, les membres du bureau ont signé ensemble avec le notaire, le présent acte.

Signé: M. MAGONET, N. ROUX, C. BOUILLON, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 21 juillet 2009. Relation: LAC/2009/29257. Reçu douze euros (12.-€)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009113687/133.

(090136814) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> septembre 2009.

---

**Cellia S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 94.179.

Les comptes annuels au 31 octobre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CELLIA S.A., Société Anonyme

SOFINEX S.A., Société Anonyme

Signature

Référence de publication: 2009113667/12.

(090136539) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2009.

---

**MHS Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.  
R.C.S. Luxembourg B 22.615.

Les comptes annuels au 31 octobre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MHS HOLDING S.A., Société Anonyme  
SOFINEX S.A., Société Anonyme  
Signature

Référence de publication: 2009113668/12.

(090136538) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2009.

**Chappuis Halder & Cie S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.  
R.C.S. Luxembourg B 147.863.

## STATUTS

L'an deux mille neuf, le treize août.

Par-devant Maître Alex WEBER, notaire de résidence à Bascharage.

## ONT COMPARU:

- 1) Monsieur Kamen DANAILOV, dirigeant de société, demeurant à F-94300 Vincennes, 16, boulevard de la Libération,
- 2) Monsieur Cyril CONTADINI, dirigeant de société, demeurant à F-92300 Levallois-Perret, 29, rue Kléber.

Tous deux ici représentés aux fins des présentes par Monsieur Jean-Marie WEBER, employé privé, demeurant à Aix-sur-Cloie/Aubange (Belgique),

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 29 juillet 2009.

La prédite procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire des comparants et le notaire instrumentant, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Lesquels comparants, représentés comme dit ci-dessus, ont requis le notaire soussigné de dresser acte d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer et dont ils ont arrêté les statuts comme suit.

**Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de "CHAPPUIS HALDER & Cie S.A."

**Art. 2.** Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège social pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration respectivement de l'administrateur unique à tout autre endroit à l'intérieur de la commune du siège social.

Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'actionnaire unique ou en cas de pluralité d'actionnaires par décision de l'assemblée des actionnaires décidant comme en matière de modification des statuts.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se seront produits ou seront imminents, le siège social pourra être transféré à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

**Art. 3.** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet:

- la réalisation de toutes prestations de conseil économique, de conseil en stratégie et en management, ainsi que l'exercice de toutes activités accessoires à cet objet;

- toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise luxembourgeoise ou étrangère ayant une activité similaire, connexe et/ou complémentaire, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations;

- toutes prestations de conseil, de management, d'organisation et d'assistance administrative auxdites participations;

La société a également pour objet la participation, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet, par voie de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements.

La société pourra également effectuer toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, mobilières ou immobilières susceptibles de favoriser l'accomplissement de son objet.

La société est autorisée à contracter des emprunts pour son propre compte et à accorder tous cautionnements ou garanties.

La société pourra également effectuer toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, mobilières ou immobilières susceptibles de favoriser l'accomplissement de son objet.

**Art. 5.** Le capital social est fixé à trente et un mille euros (€ 31.000.-), représenté par trois mille cent (3.100) actions d'une valeur nominale de dix euros (€ 10.-) chacune.

Les actions sont au porteur ou nominatives au choix de l'actionnaire dans les limites prévues par la loi.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Le capital social pourra être augmenté ou réduit dans les conditions légales requises.

En cas d'augmentation du capital social, des droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

### Administration - Surveillance

**Art. 6.** La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale, pour un terme ne pouvant dépasser six années et en tout temps révocables par elle.

Si la société est établie par un actionnaire unique ou si à l'occasion d'une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que la société a seulement un actionnaire restant, la composition du conseil d'administration pourra être limitée à un (1) membre, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de plus d'un actionnaire.

Le nombre d'administrateurs, la durée de leur mandat et leurs émoluments sont fixés par l'assemblée générale des actionnaires.

Les administrateurs sortants sont rééligibles.

Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président et s'il le décide ainsi, un ou plusieurs vice-présidents du conseil d'administration. Le premier président pourra être désigné par l'assemblée générale. En cas d'absence du président, les réunions du conseil d'administration sont présidées par un administrateur présent désigné à cet effet.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 7.** Le conseil d'administration se réunit sur la convocation faite à la demande d'un administrateur au siège social sauf indication contraire dans les convocations.

Le conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis, étant entendu qu'un administrateur peut représenter plus d'un de ses collègues. Pareil mandat doit reproduire l'ordre du jour et peut être donné par lettre, télégramme ou télex, ces deux derniers étant à confirmer par écrit.

**Art. 8.** Toute décision du conseil est prise à la majorité des votants.

**Art. 9.** Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances.

Les copies ou extraits seront certifiés conformes par deux administrateurs ou par un ou plusieurs mandataires désignés à ces fins.

Lorsque la société comprend un actionnaire unique, il est seulement fait mention dans un procès-verbal des opérations intervenues entre la société et son administrateur ayant eu un intérêt opposé à celui de la société.

**Art. 10.** Le conseil d'administration ou l'administrateur unique sont investis des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale sont de la compétence du conseil d'administration ou de l'administrateur unique.

**Art. 11.** Le conseil d'administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être des actionnaires de la société. La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

**Art. 12.** Vis-à-vis des tiers la société est engagée en toutes circonstances, en cas d'administrateur unique, par la signature individuelle de cet administrateur, et en cas de pluralité d'administrateurs, soit par la signature conjointe de deux admi-

nistrateurs dont obligatoirement celle de l'administrateur-délégué, soit par la signature individuelle de l'administrateur-délégué dans les limites de ses pouvoirs.

**Art. 13.** La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et leur rémunération.

La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale.

Elle ne pourra cependant dépasser six années.

### **Assemblée Générale**

**Art. 14.** L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales. Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

**Art. 15.** L'assemblée générale annuelle se réunit au siège social ou à tout autre endroit à Luxembourg, tel qu'indiqué dans la convocation, le troisième mardi du mois de juin à 14.00 heures.

Si la date de l'assemblée extraordinaire tombe un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

**Art. 16.** Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration, respectivement l'administrateur unique ou par le(s) commissaire(s).

Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'un ou plusieurs actionnaires représentant seul ou ensemble au moins le dixième du capital social.

Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

**Art. 17.** Chaque action donne droit à une voix.

L'assemblée des actionnaires délibérera et prendra ses décisions conformément aux dispositions légales en vigueur au moment de la tenue de l'assemblée.

### **Année sociale - Répartition des bénéfices**

**Art. 18.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Le conseil d'administration ou l'administrateur unique établit les comptes annuels dans les formes prévues par la loi. Il les remet un mois avant l'assemblée générale ordinaire aux commissaires.

**Art. 19.** L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges et amortissements, forme le bénéfice net de la société.

Sur ce bénéfice il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital souscrit.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration ou l'administrateur unique pourra sous l'observation des règles y relatives et recueillant les approbations éventuellement nécessaires en vertu de la loi, verser des acomptes sur dividende.

La société pourra acquérir ses propres actions en observant toutefois à ce sujet les conditions et limitations prévues par la loi.

### **Dissolution - Liquidation**

**Art. 20.** Sauf dissolution judiciaire, la dissolution de la société ne peut résulter que d'une décision prise par l'assemblée générale dans les formes prescrites pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommées par l'assemblée générale, qui détermine leurs pouvoirs.

#### *Disposition générale*

**Art. 21.** La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

#### *Dispositions transitoires*

1.- Par dérogation à l'article 18, le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2009 et par dérogation à l'article 15, la première assemblée annuelle se tiendra en 2010.

2.- Par dérogation à l'article 11 des statuts, le premier administrateur-délégué est nommé par l'assemblée générale extraordinaire désignant le premier conseil d'administration

#### *Souscription - Libération*

Les actions ont été souscrites par:

a) Monsieur Kamen DANAILOV, préqualifié, mille cinq cent cinquante actions . . . . .	1.550
b) Monsieur Cyril CONTADINI, préqualifié, mille cinq cent cinquante actions . . . . .	1.550
TOTAL: trois mille cent actions . . . . .	3.100

Ces actions ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que le montant de trente et un mille euros (€ 31.000.-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

#### Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article vingt-six de la loi 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

#### Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, s'élève approximativement à mille trois cent cinquante euros (€ 1.350.-).

#### Assemblée Générale Extraordinaire

Et immédiatement après la constitution de la société, les actionnaires représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale et ont pris à l'unanimité les décisions suivantes:

1) L'assemblée décide de nommer trois administrateurs, à savoir:

a) Monsieur Kamen DANAILOV, dirigeant de société, né à Pernik (Bulgarie), le 3 août 1967, demeurant à F-94300 Vincennes, 16, boulevard de la Libération.

b) Monsieur Cyril CONTADINI, dirigeant de société, né à Cannes (France), le 17 décembre 1974, demeurant à F-92300 Levallois-Perret, 29, rue Kléber.

c) La société à responsabilité limitée "OPTIMA ADVISERS s. à r.l." ayant son siège social à L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 133.946.

Monsieur Guillaume BERNARD, gérant de société, né à Thionville (France), le 18 avril 1973, demeurant professionnellement à L-8041 Strassen, 65, rue des Romains, est désigné représentant permanent de la prédite société "OPTIMA ADVISERS s. à r.l."

Monsieur Kamen DANAILOV, préqualifié sub a), est nommé administrateur-délégué, avec pouvoir de signature individuelle.

2) L'assemblée décide de nommer un commissaire aux comptes, à savoir:

La société à responsabilité limitée "FIDUCIAIRE ECCA", ayant son siège social à L-8041 Strassen, 65, rue des Romains, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 131.089.

3) Les mandats des administrateurs, de l'administrateur-délégué et du commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2015.

4) Le siège de la société est fixé à L-1840 Luxembourg, 11A boulevard Joseph II.

DONT ACTE, fait et passé à Bascharage en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: J.M. WEBER, A. WEBER.

Le Receveur (signé): NEU.

Pour expédition conforme, délivrée à la société à sa demande, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 24 août 2009.

Alex WEBER.

Référence de publication: 2009113663/191.

(090136937) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> septembre 2009.

#### Midmac Holding Corporation S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 12.669.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S G G S.A.  
412F, route d'Esch  
L-2086 Luxembourg  
Signature

Référence de publication: 2009113714/13.

(090136424) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2009.

---

**Finca Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 100.835.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2009113708/10.

(090136551) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2009.

---

**Claeys Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 112.245.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 août 2009.

Pour CLAEYS INVEST S.A.

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Mireille WAGNER / Catherine DAY-ROYEMANS

Référence de publication: 2009113709/15.

(090136506) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2009.

---

**White Star Development S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 136.424.

AUFLÖSUNG

In the year two thousand and nine, on the thirteenth August.

Before the undersigned notary Jean SECKLER, residing at Junglinster, (Grand-Duchy of Luxembourg), undersigned;

APPEARED:

The public limited company "AUDITAS S.A.", with registered office in L-1319 Luxembourg, 137, rue Cents, inscribed in the Trade and Companies' Register of Luxembourg, section B, under the number 73699,

here represented by Mr. Michal WITTMANN, companies' director, professionally residing in L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe, by virtue of proxy given under private seal, such proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxy-holder and the officiating notary, will remain attached to the present deed in order to be recorded with it.

Such appearing party, represented as said before, requests the officiating notary to record its declarations and statements as follows:

I) That the public limited company "White Star Development S.A.", with registered office in L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe, inscribed in the Trade and Companies' Register of Luxembourg, section B, under the number 136424, (hereinafter the "Company"), has been incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on the 31<sup>st</sup> of January 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 708 of the 21<sup>st</sup> of March 2008.

II) That the Company's capital is fixed at thirty-one thousand Euros (31,000.- EUR), divided into three hundred and ten (310) shares with a par value of one hundred Euros (100.- EUR) each.

III) That the appearing party is the sole shareholder of the Company (the "Sole Shareholder").

IV) That the Sole Shareholder party decides to dissolve and to liquidate the Company.

V) That the Sole Shareholder is perfectly aware of the financial situation and the Company's articles of association.

VI) That the Sole Shareholder, acting as liquidator, declares having settled all of the Company's liabilities and that he will be answerable, for all of the Company's debts and undertakings, even currently unknown.

VII) That fully discharge is given to the board of directors and the statutory auditor for the performance of their mandates up to this date.

VIII) That the liquidation of the Company is to be construed as definitely terminated and liquidated.

IX) That the shares have been cancelled.

X) That the records and documents of the dissolved Company will be kept for a period of five years at least at the former registered office in L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

#### Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately seven hundred and fifty Euros.

#### Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English and German, states herewith that, on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a German version; on request of the same appearing party, and in case of discrepancies between the English and the German text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present notarial deed has been drawn up in Junglinster, on the day stated at the beginning of this document.

The deed having been read to the mandatory of the appearing party, acting as said before, known to the notary by his first and last name, civil status and residence, he has signed with Us, the notary, the present original deed.

#### **Es folgt die deutsche Fassung des vorstehenden Textes:**

Im Jahre zweitausendneun, den dreizehnten August.

Vor dem unterzeichneten Notar Jean SECKLER, mit dem Amtssitz in Junglinster, (Großherzogtum Luxemburg);

#### IST ERSCHIENEN:

Die Aktiengesellschaft "AUDITAS S.A.", mit Sitz in L-1319 Luxemburg, 137, rue Cents, eingetragen beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg, Sektion B, unter der Nummer 73699,

hier vertreten durch Herrn Michal WITTMANN, Gesellschaftsverwalter, beruflich wohnhaft in L-1637 Luxemburg, 1, rue Goethe, auf Grund einer ihm erteilten Vollmacht unter Privatschrift, welche Vollmacht vom Bevollmächtigten und dem amtierenden Notar "ne varietur" unterschrieben, bleibt der gegenwärtigen Urkunde beigegeben, um mit derselben registriert zu werden.

Welche erschienene Partei, vertreten wie hiervor erwähnt, den amtierenden Notar ersucht ihre Erklärungen und Feststellungen zu beurkunden wie folgt:

I) Dass die Aktiengesellschaft "White Star Development S.A.", mit Sitz in L-1637 Luxemburg, 1, rue Goethe, eingetragen beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg, Sektion B, unter der Nummer 136424, (hiernach die "Gesellschaft"), gegründet worden ist gemäß Urkunde aufgenommen durch den amtierenden Notar am 31. Januar 2008, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 708 vom 21. März 2008.

II) Dass das Gesellschaftskapital auf einunddreißigtausend Euro (31.000,- EUR) festgelegt ist, eingeteilt in dreihundert-zehn (310) Aktien mit einem Nennwert von jeweils einhundert Euro (100,- EUR).

III) Dass die erschienene Partei alleinige Aktieninhaberin der Gesellschaft ist (der "Alleingesellschafter").

IV) Dass der Alleingesellschafter beschließt die Gesellschaft aufzulösen und zu liquidieren.

V) Dass der Alleingesellschafter die finanzielle Situation sowie die Statuten der Gesellschaft bestens kennt.

VI) Dass der Alleingesellschafter, handelnd als Liquidator, erklärt alle Verbindlichkeiten der Gesellschaft bezahlt zu haben und dass er persönlich, die Zahlung aller Schulden und Verpflichtungen der Gesellschaft, auch solche, die zur Zeit nicht bekannt sind, gewährleistet.

VII) Dass den Mitgliedern des Verwaltungsrates und dem Aufsichtskommissar volle Entlast für die Ausübung ihrer Mandate bis zum heutigen Tag erteilt wird.

VIII) Dass die Liquidation als ausgeführt und abgeschlossen zu betrachten ist.

IX) Dass die Aktien annulliert worden sind.

X) Dass die Geschäftsbücher und Dokumente der aufgelösten Gesellschaft während mindestens fünf Jahren am ehemaligen Gesellschaftssitz in L-1637 Luxemburg, 1, rue Goethe, aufbewahrt werden.

#### Kosten

Der Gesamtbetrag der Kosten, Ausgaben, Vergütungen und Auslagen, unter welcher Form auch immer, welche der Gesellschaft aus Anlass dieser Urkunde entstehen und für die sie haftet, beläuft sich auf ungefähr siebenhundertfünfzig Euro.

*Erklärung*

Der unterzeichnete Notar, der Englisch und Deutsch versteht und spricht, erklärt hiermit, dass, auf Wunsch der erschienenen Partei, die vorliegende Urkunde in Englisch abgefasst ist, gefolgt von einer deutschen Fassung; auf Ersuchen derselben erschienenen Partei, und im Falle von Divergenzen zwischen dem englischen und dem deutschen Text, wird die englische Fassung maßgeblich sein.

WORÜBER die vorliegende notarielle Urkunde in Junglinster, an dem oben angegebenen Tag, erstellt worden ist.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an den Bevollmächtigten der erschienenen Partei, handelnd wie hiervor erwähnt, dem instrumentierenden Notar nach Vor- und Zunamen, Personenstand und Wohnort bekannt, hat derselbe mit Uns, dem Notar, gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Signé: WITTMANN - J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 18 août 2009. Relation GRE / 2009/2947. Reçu soixante quinze euros 75 EUR

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Junglinster, le 24 août 2009.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2009113702/94.

(090137106) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> septembre 2009.

**Hacienda Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 100.837.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2009113697/10.

(090136553) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2009.

**Cristal Crealux S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8211 Mamer, 113, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 117.356.

DISSOLUTION

L'an deux mille neuf, le sept juillet

Par-devant Maître Aloyse BIEL, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

A COMPARU:

Madame Ardak KENZHEBAYEVA, administrateur de société, demeurant à B-6747 Châtillon, 20 rue Devant-la-Croix, ici représentée par Monsieur Claude Michel MARTIN, demeurant à B-6747 Châtillon, 20 rue Devant-la-Croix, en vertu d'un pouvoir sous seing-privé lui délivré à Châtillon, le 07 juillet 2009.

lequel pouvoir, après avoir été signé ne varietur par son porteur et le notaire soussigné, restera annexé aux présentes aux fins de formalisation.

Laquelle comparante représentée comme il vient d'être dit a exposé au notaire soussigné et l'a prié d'acter:

- que la société à responsabilité limitée "CRISTAL CREALUX S.à.r.l.", avec siège social à L-8211 Mamer, 113 rte d'Arlon, a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 2 juin 2006, publié au Mémorial, Recueil Spécial C des Sociétés et Associations, numéro 1631 du 29 août 2006;

- que le capital social est fixé à DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (12.500.-€) euros représenté par six cent vingt-cinq parts sociales (625) sans désignation de valeur nominale.

- Madame Ardak KENZHEBAYEVA, prénommée, est associée unique et propriétaire des SIX CENTS VINGT-CINQ PARTS SOCIALES (625) de la prédite société;

- que l'activité commerciale de la société a cessé.

- qu'elle décide la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour;

qu'elle est investie de tout l'actif et qu'elle règlera tout le passif de la société dissoute et qu'ainsi celle-ci est à considérer comme liquidée;

- que décharge pleine et entière est accordée au gérant pour l'exécution de son mandat;

- que les livres et documents de la société seront conservés pendant une durée de cinq ans au domicile de Madame Ardak KENZHEBAYEVA.

- Les frais et honoraires des présentes sont évalués à SIX CENTS EUROS (EUR 600.-).

DONT ACTE, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms, états et demeure, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Martin; Biel A.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 13 juillet 2009. Relation: EAC/ 2009/ 8307. Reçu: soixante -quinze euros 75,00.-

Le Receveur (signé): Santioni.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux parties sur demande pour servir à des fins de publication au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 24 août 2009.

Aloyse BIEL.

Référence de publication: 2009113696/41.

(090137061) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> septembre 2009.

### **SGAM AI Optimum Asia Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 93.499.

In the year two thousand and nine, on the seventeenth of July.

Before Maître Joseph ELVINGER, notary, residing in Luxembourg.

Was held the extraordinary general meeting of shareholders of SGAM AI Optimum Asia Fund, a public limited company ("société anonyme") having its registered office in Luxembourg (the "Company") qualifying as an investment company with variable share capital within the meaning of the law of December 20, 2002 on undertakings for collective investment, incorporated pursuant to a deed of Maître Franck Baden, then notary in Luxembourg, on May 19, 2003, which was published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") on June 11, 2003. The articles of incorporation of the Company were last amended on July 18, 2007 by a notarial deed of Maître Joseph Elvinger published in the Mémorial on August 10, 2007.

The meeting was opened at 10.30 a.m. under the chairmanship of Mrs Nathalie ROUX, employee, residing professionally in Luxembourg,

who appointed as secretary Mrs Marie MAGONET, employee, residing professionally in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Mr Claude BOUILLON, employee, residing professionally in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to record:

I. That the agenda of the meeting is the following:

#### *Agenda*

1) Decision on the dissolution of the Company.

2) Appointment of KPMG Advisory S.à.r.l.(duly represented by Mr. Eric Collard) as liquidator of the Company and determination of its powers.

3) Miscellaneous.

II.- That the meeting has been duly convened by notice sent by registered mail on July 9<sup>th</sup>, 2009 to all shareholders.

III. That the names of the shareholders present at the meeting or duly represented by proxy, the proxies of the shareholders represented, as well as the number of shares held by each shareholder, are set forth on the attendance list, signed by the shareholders present, the proxies of the shareholders represented, the members of the board of the meeting and the notary. The aforesaid list shall be attached to the present deed and registered therewith. The proxies given shall be initialed "ne varietur" by the members of the board of the meeting and by the notary and shall be attached in the same way to this document.

IV. That the quorum required by law in respect of all items of the agenda is at least fifty per cent of the issued capital of the Company and the resolutions on those items of the agenda must be passed by the affirmative vote of at least two thirds of the votes cast at the meeting.

V. That, pursuant to the attendance list of the Company, 25872 shares out of 30668.469 shares in issue are present or represented.

VI. That, consequently, the present meeting is duly constituted and can therefore validly deliberate on the items of the agenda.

After deliberation the general meeting took the following resolutions:

#### *First resolution*

In compliance with the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended, the meeting decides to dissolve the Company and to put it into liquidation. In connection with the above, the cash available will be reimbursed to sha-

reholders as soon as possible. The remaining investments of the Company will be reimbursed from time to time, when the assets are realized.

#### *Second resolution*

As a consequence of the above taken resolution, the meeting decides to appoint as liquidator of the Company, KPMG Advisory S.à.r.l. (duly represented by Mr. Eric Collard), with registered office at 9 allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

The liquidator has the broadest powers as provided for by articles 144 to 148bis of the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended.

He may accomplish all the acts provided for by article 145 without requesting the authorization of the general meeting in the cases in which it is requested.

He may exempt the registrar of mortgages to take registration automatically; renounce all the real rights, preferential rights, mortgages, actions for rescission; remove the attachment with or without payment of all the preferential or mortgaged registrations, transcriptions, attachments, oppositions or other impediments.

The liquidator is relieved from inventory and may refer to the accounts of the Company. He may, under his responsibility, for special or specific operations, delegate to one or more proxies such part of his powers he determines and for the period he will fix.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

The document having been read to the persons appearing, all known to the notary by their names, first names, civil status and residences, the members of the board signed together with the notary, the present deed.

#### **Suit la traduction française**

L'an deux mille neuf, le dix-sept juillet.

Par devant Me Joseph ELVINGER, notaire, résidant à Luxembourg.

A été tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de SGAM AI Optimum Asia Fund, une société anonyme ayant son siège social à Luxembourg ("la Société"), établie comme société d'investissement à capital variable au sens de la loi du 20 décembre 2002 concernant les organismes de placement collectif, constituée par acte notarié devant Maître Frank BADEN, alors notaire à Luxembourg, le 19 mai 2003, dont la publication a eu lieu au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial") le 11 juin 2003. Les statuts ont été modifiés en dernier lieu le 18 juillet 2007, par acte reçu par Me Joseph Elvinger, publié au Mémorial le 10 août 2007.

L'assemblée a débuté à 10.30 heures, sous la présidence de Madame Nathalie ROUX, employée, résidant professionnellement à Luxembourg,

qui a nommé comme secrétaire Madame Marie MAGONET, employée, résidant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée a élu comme scrutateur Monsieur Claude BOUILLON, employé, résidant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée étant ainsi constitué, le président déclare et requiert du notaire qu'il enregistre:

I. Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

#### *Ordre du jour*

- 1) Décision de dissoudre la Société.
- 2) Nomination de KPMG Advisory S.à.r.l. (représenté Mr. Eric Collard) comme liquidateur et attribution de ses pouvoirs.
- 3) Divers.

II. L'assemblée a été dûment convoquée par un avis adressé par lettre recommandée le 9 juillet 2009 à tous les actionnaires.

III. Que les noms des actionnaires présents lors de l'assemblée ou dûment représentés par procuration, les mandataires des actionnaires ainsi représentés, ainsi que le nombre d'actions dont chaque actionnaire est propriétaire, sont inscrits sur la liste de présence, signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, les membres du bureau de l'assemblée et le notaire. La liste susmentionnée doit être jointe au présent acte et enregistrée conjointement. Les procurations données doivent être paraphées "ne varietur" par les membres du bureau de l'assemblée et par le notaire et doivent être jointes de la même façon au présent acte.

IV. Que le quorum requis par la loi concernant les éléments composant l'ordre du jour est d'au moins cinquante pourcent du capital issu par la Société et les décisions concernant ces éléments de l'ordre du jour doivent être adoptées par deux tiers des votes exprimés lors de l'assemblée.

V. Que, conformément à la liste de présence de la Société, 25872 actions sur les 30668,469 actions en circulation sont représentées.

VI. Qu'en conséquence, la présente assemblée est dûment constituée et peut donc valablement délibérer sur les éléments composant l'ordre du jour.

Après délibération, l'assemblée générale a adopté les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Conformément aux dispositions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle qu'amendée, l'assemblée décide de dissoudre la Société et de la mettre en liquidation.

Dans ce cadre, les liquidités disponibles seront remboursées aux actionnaires dès que possible. Le remboursement des investissements de la Société non encore liquidés aura lieu au gré de leur réalisation.

*Deuxième résolution*

En conséquence de la résolution précédente, l'assemblée décide de nommer comme liquidateur de la Société, KPMG Advisory S.à.r.l. (représenté par Mr. Eric Collard), , ayant son siège social au 9 allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Le liquidateur est investi des pouvoirs les plus larges tels que prévus aux articles 144 à 148bis de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle qu'amendée.

Il est en mesure d'accomplir tous actes prévus à l'article 145 sans être contraint de demander l'autorisation de l'assemblée dans les cas où celle-ci est requise.

Il peut exempter l'officier des hypothèques de recevoir des enregistrements automatiquement; renoncer à tous les droits réels, droits de préférence, hypothèques, action en rescision; supprimer les saisies avec ou sans paiement de tous les enregistrements privilégiés ou hypothécaires, transcriptions, scellées, oppositions et autres empêchements.

Le liquidateur est déchargé de l'inventaire et peut se référer aux comptes de la Société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales ou spécifiques, déléguer à un ou plusieurs mandataires tout ou partie de ses pouvoirs tel que nécessaire et pour la durée qu'il choisira.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, le jour mentionné au début du présent acte.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, établit ici qu'à la requête des personnes présentes mentionnées ci-dessus le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction en français; à la requête de ces mêmes personnes présentes mentionnées ci-dessus, en cas de divergence entre les textes français et anglais, le texte anglais prévaudra.

Ce document ayant été lu aux personnes présentes, toutes connues du notaire par leur nom, prénom, état civil et domicile, les membres du bureau ont signé ensemble avec le notaire, le présent acte.

Signé: M. MAGONET, N. ROUX, C. BOUILLON, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 21 juillet 2009. Relation: LAC/2009/29255. Reçu douze euros (12.-€)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009113688/133.

(090136806) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> septembre 2009.

**HTWSVE AB, Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 103.442.

—  
DISSOLUTION

In the year two thousand and nine,

on the fourteenth day of August.

Before Us Maître Jean-Joseph WAGNER, notary, residing in Sanem (Grand-Duchy of Luxembourg),

there appeared:

Mr Tomas WIKMAN, businessman, residing at 198/1 Soi Yensabai, South Pattaya, 20260 Chonburi, Thailand, here represented by:

Mrs Ulrika HÄLL-LUNDGREN, employee, with professional address at 7 Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg, by virtue of a proxy given in Gävle (Sweden), on 09 July 2009,

which proxy, after being signed "ne varietur" by the appearing persons and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for registration purposes,

hereafter referred to as "the principal",

The appearing person, acting in said capacities, declared and requested the notary to act:

I.- That the company "HTWSVE AB" (the "Company"), a "société anonyme", established and having its registered office at 7 Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg, registered in the "registre de commerce et des sociétés" in Luxembourg, section B number 103 442, has been incorporated pursuant to notarial deed enacted by the undersigned notary, on 20 September 2004, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") number 1265 on 09 December 2004 (here after "the Company").

The Articles of Incorporation of the Company have not been amended since its deed of incorporation.

II.- That the subscribed share capital of the Company is fixed at THIRTY-TWO THOUSAND EURO (32'000.- EUR) divided into one hundred (100) ordinary shares with a par value of THREE HUNDRED TWENTY EURO (320.- EUR), all fully paid up in cash.

III.- That the principal declares to have full knowledge of the Articles of Incorporation and the financial standing of the Company "HTWSVE AB", prenamed;

IV.- That the principal has acquired all one hundred (100) shares of the Company and, as a sole shareholder, has decided to proceed with the dissolution of said Company.

V.- That the principal, in its activity as liquidator of the Company, declares that the business activity of the Company has ceased, that it, as sole shareholder is vested with the assets and has paid off all debts of the dissolved Company committing itself to take over all assets, liabilities and commitments of the dissolved Company as well as to be personally charged with any presently unknown liability.

VI.- That the principal fully discharges the board of directors and the auditor for the due performance of their duties up to this date.

VII.- That the records and documents of the Company will be kept for a period of five (5) years at its former registered office.

VIII.- That the Company's register of shareholders is cancelled in the presence of the undersigned notary.

IX.- That the principal commits itself to pay the cost of the present deed.

The undersigned notary who has personal knowledge of the English language, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in the English language, followed by a translation into French, the English version being prevailing in case of divergences between the English and the French text.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document after having been read to the appearing person, known to the notary, by his surname, first name, civil status and residence, said appearing person signed together with the notary, the present original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille neuf,

le quatorze août.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM, Grand-Duché de Luxembourg,

a comparu:

Monsieur Tomas WIKMAN, homme d'affaires, demeurant à 198/1 Soi Yensabai, South Pattaya, 20260 Chonburi, Thaïlande,

ici représenté par:

Madame Ulrika HÄLL-LUNDGREN, employée, avec adresse professionnelle au 7 Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée Gävle (Suède), le 09 juillet 2009,

laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par la personne comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps avec lui,

ci-après dénommée: "le mandant",

Laquelle personne comparante, agissant en sa susdite qualité, a déclaré et a requis le notaire instrumentant d'acter.

I.- Que la société "HTWSVE AB" (la "Société") une société anonyme, établie et ayant son siège social au 7 Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 103 442, a été constituée suivant acte notarié dressé par le ministère du notaire soussigné, en date du 20 septembre 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial") numéro 1265 du 09 décembre 2004 (ci-après: "la Société").

Les statuts de la Société n'ont pas été modifiés depuis son acte de constitution.

II.- Que le capital social souscrit de la Société s'élève actuellement à TRENTE-DEUX MILLE EUROS (32'000.- EUR) divisé en cent (100) actions ordinaires, d'une valeur nominale de TROIS CENT VINGT EUROS (320.- EUR) par action, toutes intégralement libérées en numéraire.

III.- Que le mandant déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la Société "HTWSVE AB", prédésignée.

IV.- Que le mandant est devenu propriétaire de toutes les cent (100) actions de la susdite Société et qu'en tant qu'actionnaire unique il a décidé de procéder à la dissolution de la susdite Société.

V.- Que le mandant, en tant que liquidateur de la Société, déclare que l'activité de la Société a cessé, que lui, en tant qu'actionnaire unique est investi de tout l'actif et qu'il a réglé tout le passif de la Société dissoute s'engageant à reprendre tous actifs, dettes et autres engagements de la Société dissoute et de répondre personnellement de toute éventuelle obligation inconnue à l'heure actuelle.

VI.- Que décharge pleine et entière est accordée à tous les administrateurs et au commissaire de la Société dissoute pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

VII.- Que les livres et documents de la Société dissoute seront conservés pendant cinq (5) ans à l'ancien siège de la Société.

VIII.- Que le registre des actionnaires nominatifs de la Société est annulé en présence du notaire instrumentant.

IX.- Que le mandant s'engage à payer les frais du présent acte.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise constate que sur la demande des parties comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version en langue française, la version anglaise devant sur la demande des mêmes parties comparantes faire foi en cas de divergences avec la version française.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la personne comparante, connue du notaire instrumentant par ses noms prénoms usuels, états et demeures, ladite personne comparante a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: U. HÄLL-LUNDGREN, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 18 août 2009. Relation: EAC/2009/10054. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations par Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, en remplacement de Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, sur base d'un mandat oral.

Luxembourg, le 26 août 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009113689/101.

(090137026) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> septembre 2009.

### **White Star Property S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 136.423.

### AUFLÖSUNG

In the year two thousand and nine, on the thirteenth August.

Before the undersigned notary Jean SECKLER, residing at Junglinster, (Grand-Duchy of Luxembourg), undersigned;

#### APPEARED:

The public limited company "AUDITAS S.A.", with registered office in L-1319 Luxembourg, 137, rue Cents, inscribed in the Trade and Companies' Register of Luxembourg, section B, under the number 73699,

here represented by Mr. Michal WITTMANN, companies' director, professionally residing in L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe, by virtue of proxy given under private seal, such proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxy-holder and the officiating notary, will remain attached to the present deed in order to be recorded with it.

Such appearing party, represented as said before, requests the officiating notary to record its declarations and statements as follows:

I) That the public limited company "White Star Property S.A.", with registered office in L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe, inscribed in the Trade and Companies' Register of Luxembourg, section B, under the number 136423, (hereinafter the "Company"), has been incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on the 31<sup>st</sup> of January 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 688 of the 20<sup>th</sup> of March 2008.

II) That the Company's capital is fixed at thirty-one thousand Euros (31,000.- EUR), divided into three hundred and ten (310) shares with a par value of one hundred Euros (100.- EUR) each.

III) That the appearing party is the sole shareholder of the Company (the "Sole Shareholder").

IV) That the Sole Shareholder party decides to dissolve and to liquidate the Company.

V) That the Sole Shareholder is perfectly aware of the financial situation and the Company's articles of association.

VI) That the Sole Shareholder, acting as liquidator, declares having settled all of the Company's liabilities and that he will be answerable, for all of the Company's debts and undertakings, even currently unknown.

VII) That fully discharge is given to the board of directors and the statutory auditor for the performance of their mandates up to this date.

VIII) That the liquidation of the Company is to be construed as definitely terminated and liquidated.

IX) That the shares have been cancelled.

X) That the records and documents of the dissolved Company will be kept for a period of five years at least at the former registered office in L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

#### Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately seven hundred and fifty Euros.

#### Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English and German, states herewith that, on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a German version; on request of the same appearing party, and in case of discrepancies between the English and the German text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present notarial deed has been drawn up in Junglinster, on the day stated at the beginning of this document.

The deed having been read to the mandatory of the appearing party, acting as said before, known to the notary by his first and last name, civil status and residence, he has signed with Us, the notary, the present original deed.

#### **Es folgt die deutsche Fassung des vorstehenden Textes:**

Im Jahre zweitausendneun, den dreizehnten August.

Vor dem unterzeichneten Notar Jean SECKLER, mit dem Amtssitz in Junglinster, (Großherzogtum Luxemburg);

#### IST ERSCIENEN:

Die Aktiengesellschaft "AUDITAS S.A.", mit Sitz in L-1319 Luxemburg, 137, rue Cents, eingetragen beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg, Sektion B, unter der Nummer 73699,

hier vertreten durch Herrn Michal WITTMANN, Gesellschaftsverwalter, beruflich wohnhaft in L-1637 Luxemburg, 1, rue Goethe, auf Grund einer ihm erteilten Vollmacht unter Privatschrift, welche Vollmacht vom Bevollmächtigten und dem amtierenden Notar "ne varietur" unterschrieben, bleibt der gegenwärtigen Urkunde beigegeben, um mit derselben einregistriert zu werden.

Welche erschienene Partei, vertreten wie hiavor erwähnt, den amtierenden Notar ersucht ihre Erklärungen und Feststellungen zu beurkunden wie folgt:

I) Dass die Aktiengesellschaft "White Star Property S.A.", mit Sitz in L-1637 Luxemburg, 1, rue Goethe, eingetragen beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg, Sektion B, unter der Nummer 136423, (hiernach die "Gesellschaft"), gegründet worden ist gemäß Urkunde aufgenommen durch den amtierenden Notar am 31. Januar 2008, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 688 vom 20. März 2008.

II) Dass das Gesellschaftskapital auf einunddreißigtausend Euro (31.000,- EUR) festgelegt ist, eingeteilt in dreihundert-zehn (310) Aktien mit einem Nennwert von jeweils einhundert Euro (100,- EUR).

III) Dass die erschienene Partei alleinige Aktieninhaberin der Gesellschaft ist (der "Alleingesellschafter").

IV) Dass der Alleingesellschafter beschließt die Gesellschaft aufzulösen und zu liquidieren.

V) Dass der Alleingesellschafter die finanzielle Situation sowie die Statuten der Gesellschaft bestens kennt.

VI) Dass der Alleingesellschafter, handelnd als Liquidator, erklärt alle Verbindlichkeiten der Gesellschaft bezahlt zu haben und dass er persönlich, die Zahlung aller Schulden und Verpflichtungen der Gesellschaft, auch solche, die zur Zeit nicht bekannt sind, gewährleistet.

VII) Dass den Mitgliedern des Verwaltungsrates und dem Aufsichtskommissar volle Entlast für die Ausübung ihrer Mandate bis zum heutigen Tag erteilt wird.

VIII) Dass die Liquidation als ausgeführt und abgeschlossen zu betrachten ist.

IX) Dass die Aktien annulliert worden sind.

X) Dass die Geschäftsbücher und Dokumente der aufgelösten Gesellschaft während mindestens fünf Jahren am ehemaligen Gesellschaftssitz in L-1637 Luxemburg, 1, rue Goethe, aufbewahrt werden.

#### Kosten

Der Gesamtbetrag der Kosten, Ausgaben, Vergütungen und Auslagen, unter welcher Form auch immer, welche der Gesellschaft aus Anlass dieser Urkunde entstehen und für die sie haftet, beläuft sich auf ungefähr siebenhundertfünfzig Euro.

88253

*Erklärung*

Der unterzeichnete Notar, der Englisch und Deutsch versteht und spricht, erklärt hiermit, dass, auf Wunsch der erschienenen Partei, die vorliegende Urkunde in Englisch abgefasst ist, gefolgt von einer deutschen Fassung; auf Ersuchen derselben erschienenen Partei, und im Falle von Divergenzen zwischen dem englischen und dem deutschen Text, wird die englische Fassung maßgeblich sein.

WORÜBER die vorliegende notarielle Urkunde in Junglinster, an dem oben angegebenen Tag, erstellt worden ist.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an den Bevollmächtigten der erschienenen Partei, handelnd wie hiavor erwähnt, dem instrumentierenden Notar nach Vor- und Zunamen, Personenstand und Wohnort bekannt, hat derselbe mit Uns, dem Notar, gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Signé: WITTMANN - J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 18 août 2009. Relation GRE / 2009/2948. Recu soixante quinze euros 75 EUR

*Le Receveur* (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Junglinster, le 24 août 2009.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2009113700/94.

(090137101) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> septembre 2009.

**LSREF Summer Holdings, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. LSF6 Lux Investments V S.à r.l.).**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 147.684.

In the year two thousand and nine, on the twenty-first day of August,  
before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Lone Star Capital Investments S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of Luxembourg, with registered office at 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies register under number B91 796, represented by Mr Philippe Detournay, here represented by Ms Josiane Meissener, employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given in Luxembourg, on 20 August 2009,  
(the Sole Shareholder).

Said proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

Such appearing party has requested the undersigned notary to act that it represents the entire share capital of the private limited liability company (société à responsabilité limitée) LSF6 Lux Investments V S.à r.l., (the Company), registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 147.684, having its registered office at 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, incorporated on 6 August 2009 pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, and that has not been amended since.

The Sole Shareholder acknowledges that the present extraordinary general meeting is regularly constituted and that it may validly deliberate on the following agenda:

*Agenda*

1. Decision to change the name of the Company to "LSREF Summer Holdings, S.à r.l."; and
2. Amendment of article 4 of the articles of association of the Company to reflect such change of name.

This having been declared, the Sole Shareholder, represented as stated above, has taken the following resolutions:

*First resolution*

The Sole Shareholder resolves to change the name of the Company from LSF6 Lux Investments V S.à r.l. to LSREF Summer Holdings, S.à r.l.

*Second resolution*

Further to the first resolution above, the Sole Shareholder resolves to amend the article 4 of the articles of association of the Company to reflect such name change so that article 4 shall henceforth be read as follows in its English version:

" **Art. 4.** The Company will have the name of "LSREF Summer Holdings, S.à r.l.""

*Estimate of costs*

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be born by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately one thousand two hundred Euros (EUR 1.200.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; at the request of the same appearing party, it is stated that, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date stated above.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, said proxyholder signed together with us, the notary, the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mil neuf, le vingt et un août,

Par-devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

**A COMPARU:**

Lone Star Capital Investments S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 91.796, représentée par M. Philippe Detournay, ici représentée par Mme Josiane Meissener, employée, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 20 août 2009,

(l'Associé Unique).

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et par le notaire instrumentaire, demeurera annexée au présent acte pour être enregistrée avec celui-ci auprès des autorités compétentes.

La partie comparante a requis le notaire instrumentaire de prendre acte de ce qu'elle représente la totalité du capital social de la société à responsabilité limitée constituée sous le droit luxembourgeois LSF6 Lux Investments V S.à r.l. (la Société), immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 147.684, ayant son siège social au 7, rue Robert Stümper, à L-2557 Luxembourg, constituée le 6 août 2009 en vertu d'un acte de Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations et non modifié depuis cette date.

L'Associé Unique déclare que la présente assemblée générale extraordinaire est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour*

1. Décision de procéder au changement de nom de la Société en LSREF Summer Holdings, S.à r.l.; et
  2. Décision de modifier l'article 4 des statuts de la Société pour y refléter le changement de nom de la Société;
- Ceci ayant été déclaré, l'Associé Unique représenté comme indiqué ci-avant, a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Associé Unique décide de modifier le nom de la Société de LSF6 Lux Investments V S.à r.l. en LSREF Summer Holdings, S.à r.l.

*Deuxième résolution*

L'Associé Unique décide de modifier l'article 4 des statuts de la Société en vue de refléter la première résolution ci-dessus, de sorte que cet article aura désormais la teneur suivante dans la version française des statuts:

" **Art. 4.** La société est dénommée "LSREF Summer Holdings, S.à r.l." "

*Estimation des coûts*

Les dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société ou pour lesquels elle est responsable, en conséquence de la présente augmentation de capital, sont estimés approximativement à mille deux cents euros (EUR 1.200.-).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte a été établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de cette même partie comparante, et en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, ledit mandataire a signé avec le notaire, l'original du présent acte.

Signé: J. Meissener et M. Schaeffer

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 25 août 2009. Relation: LAC/2009/34731. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.-

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009113763/96.

(090137277) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> septembre 2009.

**PRB Luxembourg International S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 272.318.900,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 140.891.

In the year two thousand nine, the fourteenth day of August,

before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of PRB Luxembourg International S.à.r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée with registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 140.891 (the Company). The Company has been incorporated on August 5, 2008 pursuant to a deed of Me Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations dated September 5, 2008, N° 2170. The articles of association of the Company (the Articles) have been amended for the last time on February 27, 2009, pursuant to a deed of Me Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations dated May 6, 2009, N° 971.

There appeared

PR Beverages Cyprus (Russia) Holding Limited, a company duly organized and incorporated under the laws of Cyprus, having its registered office in Nicosia 1065, Cyprus, Capital Center, 2-4, Arch. Makarios III Avenue, 9<sup>th</sup> Floor, registered with the Registrar of Companies of the Republic of Cyprus under number 231182 (the Sole Shareholder),

hereby represented by Vanessa Schmitt, Avocat, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal on August 13, 2009,

which proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The Sole Shareholder has requested the undersigned notary to record the following:

- I. That the Sole Shareholder holds all the shares in the share capital of the Company.
- II. That the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Increase of the share capital of the Company by an amount of one hundred US dollars (USD 100) in order to bring the share capital from its present amount of two hundred seventy-two million three hundred eighteen thousand eight hundred US dollars (USD 272,318,800), represented by five million four hundred forty-six thousand three hundred seventy-six (5,446,376) shares having a nominal value of fifty US Dollars (USD 50) each to two hundred seventy-two million three hundred eighteen thousand nine hundred US dollars (USD 272,318,900), by way of the issue of two (2) new shares of the Company, having a par value of fifty US Dollars (USD 50) each.

2. Subscription to and payment of the share capital increase specified in item 1. above.

3. Subsequent amendment of article 5.1 of the Articles in order to reflect the increase of the share capital adopted under item 1.

4. Amendment to the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company, any lawyer or employee of Loyens & Loeff (Luxembourg) and any employee of Alter Domus to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the register of shareholders of the Company.

5. Miscellaneous.

III. That the Sole Shareholder has taken the following resolutions:

*First resolution*

The Sole Shareholder resolves to increase and it hereby increases the share capital of the Company by an amount of one hundred US dollars (USD 100) in order to bring the share capital from its present amount of two hundred seventy-two million three hundred eighteen thousand eight hundred US dollars (USD 272,318,800), represented by five million four hundred forty-six thousand three hundred seventy-six (5,446,376) shares having a nominal value of fifty US Dollars (USD 50) each to two hundred seventy-two million three hundred eighteen thousand nine hundred US dollars (USD

272,318,900), by way of the issue of two (2) new shares of the Company, having a par value of fifty US Dollars (USD 50) each.

*Second resolution*

The Sole Shareholder resolves to accept and record the following subscription to and full payment of the share capital increase as follows:

*Subscription - Payment*

Thereupon, the Sole Shareholder, prenamed and represented as stated above, declares that it subscribes to the increase of the share capital of the Company in the amount of one hundred US dollars (USD 100) and it fully pays it up by a contribution in kind consisting of a claim in an amount of one million eight hundred eighty-four thousand seven hundred thirty-two US dollars and thirty cents (USD 1,884,732.30) (the Claim) that the Sole Shareholder has against Pepsi Bottling Group GmbH, a company existing and organized under the laws of Germany, having its registered office in D-Neu-lsenburg, registered at the Local Court in Offenbach am Main under number HRB 11548 (PBG).

The contribution in kind of the Claim, in an aggregate amount of one million eight hundred eighty-four thousand seven hundred thirty-two US dollars and thirty cents (USD 1,884,732.30) is allocated as follows:

- One hundred US dollars (USD 100) to the nominal share capital account of the Company; and
- One million eight hundred eighty-four thousand six hundred thirty-two US dollars and thirty cents (USD 1,884,632.30) to the share premium account of the Company.

The valuation of the contribution in kind of the Claim to the Company is evidenced by, inter alia, a balance sheet of the Sole Shareholder as at August 14, 2009 and signed for approval by a director of the Sole Shareholder, and a certificate dated August 14, 2009 issued by the authorized representatives of the Company and the Sole Shareholder stating that:

"1. the attached balance sheet as at August 14, 2009 shows the Sole Shareholder's receivable in an amount of one million eight hundred eighty-four thousand seven hundred thirty-two US dollars and thirty cents (USD 1,884,732.30) is immediately due and payable by PBG to the Sole Shareholder.

2. based on generally accepted accountancy principles the worth of the Claim contributed to the Company per the attached balance sheet is of one million eight hundred eighty-four thousand seven hundred thirty-two US dollars and thirty cents (USD 1,884,732.30) and since the balance sheet date no material changes have occurred which would have depreciated the contribution made to the Company;

3. the Claim contributed to the Company is freely transferable by the Sole Shareholder to the Company and it is not subject to any restrictions or encumbered with any pledge or lien limiting its transferability or reducing its value; and

4. all formalities to transfer the legal ownership of the Claim contributed to the Company have been or will be accomplished."

A copy of the above documents after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be registered with it.

The Sole Shareholder resolves to record that the shareholding in the Company is, further to the increase in share capital, as follows:

PR Beverages Cyprus (Russia) Holding Limited . . . . .	<u>5,446,378 shares</u>
Total: . . . . .	5,446,378 shares

*Third resolution*

The Sole Shareholder resolves to amend article 5.1 of the Articles in order to reflect the above resolution so that it reads henceforth as follows:

" **5.1.** The Company's corporate capital is fixed at two hundred seventy-two million three hundred eighteen thousand eight hundred US dollars (USD 272,318,900) represented by five million four hundred forty-six thousand three hundred seventy-eight (5,446,378) shares in registered form with a nominal value of fifty United States Dollars (USD 50.-) each, all subscribed and fully paid-up."

*Fourth resolution*

The Sole Shareholder resolves to amend the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes and empowers and authorizes any manager of the Company, any lawyer or employee of Loyens & Loeff (Luxembourg) and any employee of Alter Domus to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the register of shareholders of the Company.

*Estimate of costs*

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately two hundred six hundred euro (EUR 2,600.-)

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder of the appearing party signed together with us, the notary, the present original deed.

### Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le quatorze août,

par devant Nous, Me Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de PRB Luxembourg International S.à.r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 140.891 (la Société). La Société a été constituée le 5 août 2008 suivant un acte de Me Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 5 septembre 2008, N° 2170. Les statuts de la société (les Statuts) ont été modifiés pour la dernière fois le 27 février 2009, suivant un acte notarié de Me Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 6 mai 2009, N° 971.

#### A comparu

PR Beverages Cyprus (Russia) Holding Limited, une société dûment organisée et constituée selon les lois de Chypre, ayant son siège social à Nicosia 1065, Chypre, Capital Center, 2-4, Arch. Makarios III Avenue, 9<sup>th</sup> Floor, immatriculée au Registre des Sociétés de la République de Chypre sous le numéro 231182 (l'Associé Unique),

ici représentée par Vanessa Schmitt, avocate, de résidence à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 13 août 2009, laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

L'Associé Unique a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. Que l'Associé Unique détient toutes les parts sociales dans le capital de la Société.

II. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de cent dollars américains (USD 100) afin de porter le capital social de son montant actuel de deux cent soixante-douze millions trois cent dix-huit mille huit cents dollars américains (USD 272.318.800), représenté par cinq millions quatre cent quarante-six mille trois cent soixante-seize (5.446.376) parts sociales ayant une valeur nominale de cinquante dollars américains (USD 50) chacune à deux cent soixante-douze millions trois cent dix-huit mille neuf cents dollars américains (USD 272.318.900), par l'émission de deux (2) nouvelles parts sociales de la Société, ayant une valeur nominale de cinquante dollars américains (USD 50) chacune.

2. Souscription à et libération de l'augmentation du capital social indiquée au point 1. ci-dessus.

3. Modification subséquente de l'article 5.1 des Statuts afin de refléter l'augmentation du capital social adoptée au point 1.

4. Modification du registre des associés de la Société afin de refléter les modifications ci-dessus, avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société, tout avocat ou employé de Loyens & Loeff (Luxembourg) et tout employé d'Alter Domus pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société.

5. Divers

III. Que l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'Associé Unique décide d'augmenter et augmente par la présente le capital social de la Société d'un montant de cent dollars américains (USD 100) afin de porter le capital social de son montant actuel de deux cent soixante-douze millions trois cent dix-huit mille huit cents dollars américains (USD 272.318.800), représenté par cinq millions quatre cent quarante-six mille trois cent soixante-seize (5.446.376) parts sociales ayant une valeur nominale de cinquante dollars américains (USD 50) chacune à deux cent soixante-douze millions trois cent dix-huit mille neuf cents dollars américains (USD 272.318.900), par l'émission de deux (2) nouvelles parts sociales de la Société, ayant une valeur nominale de cinquante dollars américains (USD 50) chacune.

#### *Deuxième résolution*

L'Associé Unique décide d'accepter et d'enregistrer la souscription suivante à et la libération intégrale de l'augmentation du capital social comme suit:

*Souscription - Libération*

Sur ces faits, l'Associé Unique, précité et représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à l'augmentation du capital social de la Société d'un montant de cent dollars américains (USD 100) et il la libère intégralement par un apport en nature composé d'une créance d'un montant d'un million huit cent quatre-vingt quatre mille sept cent trente-deux dollars américains et trente centimes (USD 1.884.732,30) (la Créance) que l'Associé Unique a contre Pepsi Bottling Group GmbH, une société existante et organisée selon les lois de l'Allemagne, ayant son siège social à D-Neu-Isenburg, immatriculée au Tribunal Cantonal (Local Court) d'Offenbach am Main sous le numéro HRB 11548 (PBG).

L'apport en nature de la Créance, d'un montant total d'un million huit cent quatre-vingt quatre mille sept cent trente-deux dollars américains et trente centimes (USD 1.884.732,30) est affecté comme suit:

- cent dollars américains (USD 100) au compte capital social nominal de la Société; et
- un million huit cent quatre-vingt-quatre mille six cent trente-deux dollars américains et trente centimes (USD 1.884.632,30) au compte de prime d'émission de la Société.

L'évaluation de l'apport en nature de la Créance à la Société est documentée entre autres, par un bilan de l'Associé Unique au 14 août 2009 et signé pour accord par un administrateur de l'Associé Unique et un certificat daté du 14 août 2009 émis par les représentants habilités de la Société et de l'Associé Unique, stipulant que:

"1. le bilan annexé au 14 août 2009 indique que la créance de l'Associé Unique d'un montant d'un million huit cent quatre-vingt-quatre mille sept cent trente-deux dollars américains et trente centimes (USD 1.884.732,30) est immédiatement due et exigible par PBG à l'Associé Unique.

2. sur base de principes comptables généralement acceptés, la valeur de la Créance apportée à la Société selon le bilan ci-joint est de un million huit cent quatre-vingt-quatre mille sept cent trente-deux dollars américains et trente centimes (USD 1.884.732,30) et depuis la date du bilan, aucun changement matériel n'est intervenu qui aurait déprécié l'apport fait à la Société;

3. la Créance apportée a la Société est librement cessible par l'Associé Unique à la Société et n'est soumise à aucune restriction ou grevée d'aucun gage ou autre droit limitant sa cessibilité ou réduisant sa valeur; et

4. toutes les formalités afin de transférer la propriété juridique de la Créance apportée à la Société ont été ou seront accomplies."

Une copie des documents ci-dessus, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

L'Associé Unique décide d'enregistrer que l'actionariat dans la Société, suite à l'augmentation de capital, se présente comme suit:

PR Beverages Cyprus (Russia) Holding Limited sociales . . . . .	<u>5.446.378 parts</u>
Total sociales: . . . . .	5.446.378 parts

*Troisième résolution*

L'Associé Unique décide de modifier l'article 5.1 des Statuts afin de refléter la résolution ci-dessus, de sorte qu'il aura désormais la teneur suivante:

" 5.1. Le capital social de la Société est fixé à deux cent soixante-douze millions trois cent dix-huit mille neuf cents dollars américains (USD 272.318.900) représenté par cinq millions quatre cent quarante-six mille trois cent soixante-dix-huit (5.446.378) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale de cinquante dollars américains (USD 50) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées."

*Quatrième résolution*

L'Associé Unique décide de modifier le registre des associés de la Société afin de refléter les modifications ci-dessus et donne pouvoir et autorité à tout gérant de la Société, à tout avocat ou employé de Loyens & Loeff (Luxembourg) et à tout employé d'Alter Domus pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société.

*Estimation des frais*

Les dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incomberont à la société en raison du présent acte sont estimés à environ deux mille six cents euros (EUR 2.600.-).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par la présente qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française, à la requête de la même partie comparante en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture du document faite au mandataire de la partie comparante, le mandataire de la partie comparante a signé ensemble avec nous, le notaire, le présent acte original.

Signé: V. Schmitt et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 19 août 2009. LAC/2009/34070. Reçu soixante-quinze euros (75.- €)

Le Releveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009113770/216.

(090137242) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> septembre 2009.

---

**Shelley Bay Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 143.135.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 août 2009.

Emile SCHLESSER

Notaire

Référence de publication: 2009113769/12.

(090136598) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2009.

---

**Movilliat Construction S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8399 Windhof (Koerich), 10, rue de l'Industrie.

R.C.S. Luxembourg B 49.956.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Karine REUTER

Notaire

Référence de publication: 2009113771/11.

(090136625) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2009.

---

**Lone Star Capital Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 54.404.500,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 91.796.

In the year two thousand and nine, on the seventh of August.

Before Us Maître Martine SCHAEFFER, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

1. Lone Star Global Holdings, Ltd., a limited liability company established Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermuda, registered under the number 32897 with the trade and companies register of Bermuda, represented by Ms Sandra Collins, here represented by Ms Josiane Meissener, employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Hamilton, Bermuda, on August 6<sup>th</sup>, 2009; and

2. LSF Lux Holdings XII, Ltd., a limited liability company established Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton, HM 11, Bermuda, registered under the number 39312 with the trade and companies register of Bermuda, represented by Ms Sandra Collins, here represented by Ms Josiane Meissener, employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Hamilton, Bermuda, on August 6<sup>th</sup>, 2009,

collectively referred to as the Shareholders.

Said proxies, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed, to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties have requested the undersigned notary to act that they represent the entire share capital of the limited liability company (société à responsabilité limitée) denominated "Lone Star Capital Investments S.à r.l." (the Company), registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 91.796, established under the laws of Luxembourg, having its registered office at 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of notary Maître Schwachtgen, dated 14 February 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et

Associations C-N° 311 of 22 March 2003, amended several times and for the last time by a deed of notary Maître Jean-Joseph Wagner, dated 28 July 2009, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The Shareholders declare that the entire corporate share capital is represented at the present extraordinary general meeting which is thus duly constituted and may validly deliberate and decide on all the items of the agenda. The Shareholders waive the convening notice as they declare having been previously informed about the agenda of the meeting.

#### *Agenda*

1. Decision to decrease the share capital to bring it from an amount of EUR54,535,125 to an amount of EUR54,498,250 by way of cancellation of 295 class JJ-3 shares;
2. Decision to decrease the share capital to bring it from an amount of EUR54,498,250 to an amount of EUR54,404,250 by way of cancellation of 368 class GG-3 shares and cancellation of 384 class Q-3 shares;
3. Increase of the share capital by an amount of EUR250 to bring it from its previous amount of EUR54,404,250 to an amount of EUR54,404,500 by way of the issuance of 2 new class F-5 shares and creation of a new class F-5 shares; and
4. Amendment of article 6 of the articles of association.

This having been declared, the Shareholders, represented as stated above, have taken the following resolutions:

#### *First resolution*

The Shareholders resolve (i) to reduce the share capital of the Company by an amount of EUR36,875 (thirty-six thousand eight hundred and seventy-five euro) in order to bring it from its previous amount of EUR54,535,125 (fifty-four million five hundred thirty-five thousand one hundred twenty-five euro) represented by 436,281 (four hundred thirty-six thousand two hundred eighty-one) ordinary shares, having a par value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 86 (eighty-six) classes, to an amount of EUR54,498,250 (fifty-four million four hundred ninety-eight thousand two hundred and fifty euro) represented by 435,986 (four hundred thirty-five thousand nine hundred eighty-six) ordinary shares, having a par value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 86 (eighty-six) classes, by way of cancellation of 295 (two hundred ninety-five) class JJ-3 ordinary shares, having a nominal value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each, each being held by Lone Star Global Holdings, Ltd., and (ii) to reimburse Lone Star Global Holdings, Ltd. an amount of EUR36,875 (thirty-six thousand eight hundred and seventy-five euro).

The Company's share capital is thus fixed at EUR54,498,250 (fifty-four million four hundred ninety-eight thousand two hundred and fifty euro).

#### *Second resolution*

The Shareholders resolve (i) to reduce the share capital of the Company by an amount of EUR94,000 (ninety-four thousand euro) in order to bring it from its previous amount of EUR54,498,250 (fifty-four million four hundred ninety-eight thousand two hundred and fifty euro) represented by 435,986 (four hundred thirty-five thousand nine hundred eighty-six) ordinary shares, having a par value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 86 (eighty-six) classes, to an amount of EUR54,404,250 (fifty-four million four hundred and four thousand two hundred and fifty euro) represented by 435,234 (four hundred thirty-five thousand two hundred thirty-four) ordinary shares, having a par value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 86 (eighty-six) classes, by way of cancellation of 752 (seven hundred fifty-two), of which 368 are class GG-3 ordinary shares, having a nominal value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each and 384 are class Q-3 ordinary shares, having a nominal value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each, each being held by Lone Star Global Holdings, Ltd., and (ii) to reimburse Lone Star Global Holdings, Ltd. an amount of EUR94,000 (ninety-four thousand euro).

The Company's share capital is thus fixed at EUR54,404,250 (fifty-four million four hundred and four thousand two hundred and fifty euro).

#### *Third resolution*

The Shareholders resolve:

(i) to increase the share capital of the Company by an amount of EUR250 (two hundred and fifty euro) in order to raise it from its previous amount of EUR54,404,250 (fifty-four million four hundred and four thousand two hundred and fifty euro) represented by 435,234 (four hundred thirty-five thousand two hundred thirty-four) ordinary shares, having a par value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 86 (eighty-six) classes, to an amount of EUR54,404,500 (fifty-four million four hundred and four thousand five hundred euro) represented by 435,236 (four hundred thirty-five thousand two hundred thirty-six) ordinary shares, having a par value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 87 (eighty-seven) classes;

(ii) to create a new class of shares denominated class F-5 and to immediately issue 2 (two) new class F-5 shares (the New F-5 Shares) with a par value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each.

The appearing parties, prenamed and represented as stated here above, declare that the Shareholders have accepted (i) the waiver by LSF Lux Holdings XII, Ltd. of its preferential subscription rights, (ii) the subscription and payment by Lone Star Global Holdings, Ltd. to the New F-5 Shares.

The payment of the New F-5 Shares is made for value on 6 August 2009 by Lone Star Global Holdings, Ltd. evidence of which has been given to the notary.

The Company's share capital is thus fixed at EUR54,404,500 (fifty-four million four hundred and four thousand five hundred euro).

*Fourth resolution*

As a consequence of the above resolutions, the Shareholders decide to amend Article 6 of the articles of association of the Company, so that it shall henceforth read as follows in its English version:

" **Art. 6.** The Company's subscribed share capital is fixed at EUR54,404,500 (fifty-four million four hundred and four thousand five hundred euro) represented by 435,236 (four hundred thirty-five thousand two hundred thirty-six) shares with a par value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided in classes as follows:

1. 6,235 class A shares;
2. 857 class B shares;
3. 80 class A-1 shares;
4. 6,356 class C-1 shares;
5. 8,287 class D-1 shares;
6. 974 class E-1 shares;
7. 11 class F-1 shares;
8. 1,606 class G-1 shares;
9. 2 class H-1 shares;
10. 111 class I-1 shares;
11. 545 class J-1 shares;
12. 8 class K-1 shares;
13. 21,330 class A-2 shares;
14. 1,264 class B-2 shares;
15. 5,444 class C-2 shares;
16. 3,218 class E-2 shares;
17. 91 class G-2 shares;
18. 56,391 class H-2 shares;
19. 3,483 class I-2 shares;
20. 3,417 class J-2 shares;
21. 1,086 class K-2 shares;
22. 692 class L-2 shares;
23. 15,425 class M-2 shares;
24. 2,048 class N-2 shares;
25. 1,989 class P-2 shares;
26. 1,082 class Q-2 shares;
27. 688 class R-2 shares;
28. 49 class S-2 shares;
29. 7 class T-2 shares;
30. 33,207 class U-2 shares;
31. 10,800 class V-2 shares;
32. 2,547 class W-2 shares;
33. 4,344 class X-2 shares;
34. 315 class Y-2 shares;
35. 66 class Z-2 shares;
36. 509 class AA-2 shares;
37. 52 class BB-2 shares;
38. 12 class CC-2 shares;
39. 56 class DD-2 shares;
40. 967 class EE-2 shares;
41. 12 class FF-2 shares;
42. 320 class A-3 shares;
43. 1,070 class B-3 shares;

44. 1,178 class C-3 shares;
45. 7,924 class D-3 shares;
46. 8,669 class E-3 shares;
47. 3,426 class F-3 shares;
48. 13,832 class H-3 shares;
49. 10,994 class I-3 shares;
50. 2,951 class J-3 shares;
51. 216 class K-3 shares;
52. 140 class L-3 shares;
53. 8,462 class M-3 shares;
54. 216 class N-3 shares;
55. 2,731 class O-3 shares;
56. 491 class P-3 shares;
57. 18,832 class Q-3 shares;
58. 100 class R-3 shares;
59. 125 class S-3 shares;
60. 7,945 class T-3 shares;
61. 14,342 class U-3 shares;
62. 3,247 class V-3 shares;
63. 502 class W-3 shares;
64. 9,437 class X-3 shares;
65. 440 class Y-3 shares;
66. 314 class Z-3 shares;
67. 416 class AA-3 shares;
68. 38 class BB-3 shares;
69. 14,259 class CC-3 shares;
70. 221 class DD-3 shares;
71. 50 class EE-3 shares;
72. 13 class FF-3 shares;
73. 16,753 class GG-3 shares;
74. 23,559 class HH-3 shares;
75. 378 class II-3 shares;
76. 18,139 class JJ-3 shares;
77. 8,855 class A-4 shares;
78. 11,437 class B-4 shares;
79. 9,837 class C-4 shares;
80. 7,690 class D-4 shares;
81. 25 class E-4 shares;
82. 3,404 class A-5 shares;
83. 1,766 class B-5 shares;
84. 1,099 class C-5 shares;
85. 3,247 class D-5 shares;
86. 481 class E-5 shares; and
87. 2 class F-5 shares."

Nothing else being on the agenda, the meeting is closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing parties the present deed is worded in English, followed by a French translation. At the request of the appearing parties and in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read and translated to the proxyholder of the appearing parties, said person appearing signed with Us, the notary, the present original deed.

### Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mil neuf, le sept août.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire, résidant à Luxembourg.

Ont comparu:

1. Lone Star Global Holdings, Ltd., une société à responsabilité limitée établie à Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermudes, enregistrée sous le numéro 32897 auprès du Registre des Sociétés des Bermudes, représentée par Mme Sandra Collins, ici représentée par Mme Josiane Meissener, employée, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Hamilton, Bermudes, le 6 août 2009; et

2. LSF Lux Holdings XII, Ltd., une société à responsabilité limitée établie à Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton, HM 11, Bermuda, enregistrée sous le numéro 39312 auprès du Registre des Sociétés des Bermudes, représentée par Mme Sandra Collins, ici représentée par Mme Josiane Meissener, employée, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Hamilton, Bermudes, le 6 août 2009,

ci-dessous collectivement les Associés.

Lesdites procurations, après avoir été signées "ne varietur" par le mandataire agissant pour le compte des parties comparantes et le notaire instrumentaire, demeureront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

Les parties comparantes ont demandé au notaire soussigné de prendre acte de ce qu'elles représentent la totalité du capital social de la société à responsabilité limitée dénommée "Lone Star Capital Investments S.à r.l." (la Société), enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 91.796, société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, constituée selon acte du notaire Maître Schwachtgen du 14 février 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations C-N° 311 du 22 mars 2003, modifié à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, en date du 28 juillet 2009, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Les Associés déclarent que la totalité du capital social de la Société est représentée à la présente assemblée générale extraordinaire, qui est par conséquent régulièrement constituée et peut valablement délibérer et décider de tous les points à l'ordre du jour. Les Associés renoncent aux formalités de convocation et déclarent avoir préalablement pris connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée.

#### *Ordre du jour*

1. Réduction du capital par un montant de EUR36.875 pour le porter d'un montant de EUR54.535.125 à un montant de EUR54.498.250 par le biais de l'annulation de 295 parts sociales de classe JJ-3;

2. Réduction du capital par un montant de EUR94.000 pour le porter d'un montant de EUR54.498.250 à un montant de EUR54.404.250 par le biais de l'annulation de 368 parts sociales de classe GG-3 et de 384 parts sociales de classe Q-3;

3. Augmentation du capital social de la Société par un montant de EUR250 pour le porter d'un montant de EUR54.404.250 à un montant de EUR54.404.500 par le biais de l'émission de 2 nouvelles parts sociales de classe F-5 et création d'une nouvelle classe de parts sociales F-5; et

4. Modification de l'article 6 des statuts.

Ceci ayant été déclaré, les Associés, représentés comme indiqué précédemment, ont pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

Les Associés décident (i) de réduire le capital social de la Société par un montant de EUR36.875 (trente-six mille huit cent soixante-quinze euros) afin de le porter de son montant précédent de EUR54.535.125 (cinquante-quatre millions cinq cent trente-cinq mille cent vingt-cinq euros) représenté par 436.281 (quatre cent trente-six mille deux cent quatre-vingt-une) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisé en 86 (quatre-vingt-six) classes, à un montant de EUR54.498.250 (cinquante-quatre millions quatre cent quatre-vingt-dix-huit mille deux cent cinquante euros) représenté par 435.986 (quatre cent trente-cinq mille neuf cent quatre-vingt-six) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisé en 86 (quatre-vingt-six) classes, par voie d'annulation de 295 (deux cent quatre-vingt-quinze) parts sociales ordinaires de classe JJ-3, ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune, détenue chacune par Lone Star Global Holdings, Ltd., et (ii) de rembourser à l'associé Lone Star Global Holdings, Ltd. un montant de EUR36.875 (trente-six mille huit cent soixante-quinze euros).

Le capital social de la Société est donc fixé à un montant de EUR54.498.250 (cinquante-quatre millions quatre cent quatre-vingt-dix-huit mille deux cent cinquante euros).

#### *Deuxième résolution*

Les Associés décident (i) de réduire le capital social de la Société par un montant de EUR94.000 (quatre-vingt-quatorze mille euros) afin de le porter de son montant précédent de EUR54.498.250 (cinquante-quatre millions quatre cent quatre-vingt-dix-huit mille deux cent cinquante euros) représenté par 435.986 (quatre cent trente-cinq mille neuf cent quatre-vingt-six) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisé en 86 (quatre-vingt-six) classes, à un montant de EUR54.404.250 (cinquante-quatre millions quatre cent quatre mille deux cent

cinquante euros) représenté par 435.234 (quatre cent trente-cinq mille deux cent trente-quatre) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisé en 86 (quatre-vingt-six) classes, par voie d'annulation de 752 (sept cent cinquante-deux) parts sociales ordinaires, dont 368 (trois cent soixante-huit) parts sociales de classe GG-3, ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune, et 384 (trois cent quatre-vingt-quatre) parts sociales de classe Q-3, ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune, détenues chacune par Lone Star Global Holdings, Ltd., et (ii) de rembourser à l'associé Lone Star Global Holdings, Ltd. un montant de EUR94.000 (quatre-vingt-quatorze mille euros).

Le capital social de la Société est donc fixé à un montant de EUR54.404.250 (cinquante-quatre millions quatre cent quatre mille deux cent cinquante euros).

#### *Troisième résolution*

Les Associés décident:

(i) d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR250 (deux cent cinquante euros) en vue de porter de son montant antérieur de EUR54.404.250 (cinquante-quatre millions quatre cent quatre mille deux cent cinquante euros) représenté par 435.234 (quatre cent trente-cinq mille deux cent trente-quatre) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 86 (quatre-vingt-six) classes, à un montant de EUR54.404.500 (cinquante-quatre millions quatre cent quatre mille cinq cents euros) représenté par 435.236 (quatre cent trente-cinq mille deux cent trente-six) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisé en 87 (quatre-vingt-sept) classes;

(ii) de créer une nouvelle classe de parts sociales dénommée classe F-5 et d'émettre 2 (deux) nouvelles parts sociales de classe F-5 (Les Nouvelles Parts Sociales de classe F-5), ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune.

Les parties comparantes, préqualifiées et représentées comme indiqué ci-dessus, déclarent accepter (i) la renonciation de LSF Lux Holdings XII, Ltd. à son droit de souscription préférentiel, (ii) la souscription à et le paiement par Lone Star Global Holdings, Ltd. des Nouvelles Parts Sociales de classe F-5.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe F-5 a été effectué le 6 août 2009 par Lone Star Global Holdings, Ltd., la preuve en a été apportée au notaire instrumentaire.

Le capital social de la Société est donc fixé à un montant de EUR54.404.500 (cinquante-quatre millions quatre cent quatre mille cinq cents euros).

#### *Quatrième résolution*

À la suite des précédentes résolutions, les Associés de la Société décident de modifier l'Article 6 des statuts de la Société afin de lui donner désormais la teneur suivante dans sa version française:

" **Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de EUR54.404.500 (cinquante-quatre millions quatre cent quatre mille cinq cents euros) représenté par 435.236 (quatre cent trente-cinq mille deux cent trente-six) parts sociales d'une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisé en classes comme suit:

1. 6.235 parts sociales de classe A;
2. 857 parts sociales de classe B;
3. 80 parts sociales de classe A-1;
4. 6.356 parts sociales de classe C-1;
5. 8.287 parts sociales de classe D-1;
6. 974 parts sociales de classe E-1;
7. 11 parts sociales de classe F-1;
8. 1.606 parts sociales de classe G-1;
9. 2 parts sociales de classe H-1;
10. 111 parts sociales de classe I-1;
11. 545 parts sociales de classe J-1;
12. 8 parts sociales de classe K-1;
13. 21.330 parts sociales de classe A-2
14. 1.264 parts sociales de classe B-2;
15. 5.444 parts sociales de classe C-2;
16. 3.218 parts sociales de classe E-2;
17. 91 parts sociales de classe G-2;
18. 56.391 parts sociales de classe H-2
19. 3.483 parts sociales de classe I-2;
20. 3.417 parts sociales de classe J-2;
21. 1.086 parts sociales de classe K-2;

22. 692 parts sociales de classe L-2;
23. 15.425 parts sociales de classe M-2
24. 2.048 parts sociales de classe N-2;
25. 1.989 parts sociales de classe P-2;
26. 1.082 parts sociales de classe Q-2;
27. 688 parts sociales de classe R-2;
28. 49 parts sociales de classe S-2;
29. 7 parts sociales de classe T-2;
30. 33.207 parts sociales de classe U-2
31. 10.800 parts sociales de classe V-2
32. 2.547 parts sociales de classe W-2;
33. 4.344 parts sociales de classe X-2;
34. 315 parts sociales de classe Y-2;
35. 66 parts sociales de classe Z-2;
36. 509 parts sociales de classe AA-2;
37. 52 parts sociales de classe BB-2;
38. 12 parts sociales de classe CC-2;
39. 56 parts sociales de classe DD-2;
40. 967 parts sociales de classe EE-2;
41. 12 parts sociales de classe FF-2;
42. 320 parts sociales de classe A-3;
43. 1.070 parts sociales de classe B-3;
44. 1.178 parts sociales de classe C-3;
45. 7.924 parts sociales de classe D-3;
46. 8.669 parts sociales de classe E-3;
47. 3.426 parts sociales de classe F-3;
48. 13.832 parts sociales de classe H-3;
49. 10.994 parts sociales de classe I-3;
50. 2.951 parts sociales de classe J-3;
51. 216 parts sociales de classe K-3;
52. 140 parts sociales de classe L-3;
53. 8.462 parts sociales de classe M-3;
54. 216 parts sociales de classe N-3;
55. 2.731 parts sociales de classe O-3;
56. 491 parts sociales de classe P-3;
57. 18.832 parts sociales de classe Q-3;
58. 100 parts sociales de classe R-3;
59. 125 parts sociales de classe S-3;
60. 7.945 parts sociales de classe T-3;
61. 14.342 parts sociales de classe U-3;
62. 3.247 parts sociales de classe V-3;
63. 502 parts sociales de classe W-3;
64. 9.437 parts sociales de classe X-3;
65. 440 parts sociales de classe Y-3;
66. 314 parts sociales de classe Z-3;
67. 416 parts sociales de classe AA-3;
68. 38 parts sociales de classe BB-3;
69. 14.259 parts sociales de classe CC-3;
70. 221 parts sociales de classe DD-3;
71. 50 parts sociales de classe EE-3;
72. 13 parts sociales de classe FF-3;
73. 16.753 parts sociales de classe GG-3;
74. 23.559 parts sociales de classe HH-3;

- 75. 378 parts sociales de classe II-3;
- 76. 18.139 parts sociales de classe JJ-3;
- 77. 8.855 parts sociales de classe A-4;
- 78. 11.437 parts sociales de classe B-4;
- 79. 9.837 parts sociales de classe C-4;
- 80. 7.690 parts sociales de classe D-4;
- 81. 25 parts sociales de classe E-4;
- 82. 3.404 parts sociales de classe A-5;
- 83. 1.766 parts sociales de classe B-5;
- 84. 1.099 parts sociales de classe C-5;
- 85. 3.247 parts sociales de classe D-5;
- 86. 481 parts sociales de classe E-5; et
- 87. 2 parts sociales de classe F-5."

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée est clôturée.

Le notaire soussigné, qui parle et comprend l'anglais, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française. A la requête des parties comparantes, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée- au mandataire des parties comparantes, celui-ci a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: J. Meissener et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 11 août 2009. LAC/2009/32973. Reçu soixante-quinze euros (75.- €)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009113773/376.

(090137237) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> septembre 2009.

**Giachelma S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4171 Esch-sur-Alzette, 122-124, boulevard J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 63.613.

L'an deux mil neuf, le quatorze août.

Pardevant Maître Karine REUTER, notaire de résidence à Redange/Attert.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme

GIACELMA S.A.

établie et ayant son siège social à L-4171 Esch-sur-Alzette, 122-124, boulevard J.F. Kennedy,

Inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 63.613,

constituée suivant acte reçu par Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven en date du 16 mars 1998,

publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C en date du 12 juin 1998, numéro 426, page 20.417.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Francesca Cottoni, demeurant à Altwies, qui désigne comme secrétaire Monsieur Yves VERRUCCI.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Francesca Cottoni, préqualifiée.

Le bureau ainsi constitué, Madame la Présidente expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Constatation de ce que les actions de la dite société sont détenues pour 50% par Monsieur Giammarino STAMERRA et pour 50% par Monsieur Yves VERRUCCI

2. Modification des articles 5 et 6 des statuts de la dite société pour lui donner la teneur ci-après spécifiée

3. Nomination de Madame Francesca COTTONI, et de Monsieur Yves VERRUCCI, à la fonction d'administrateurs de la dite société, avec effet au jour des présentes pour une durée indéterminée

4. Conversion du mandat d'administrateur unique de Monsieur Giammarino STAMERRA en mandat d'administrateur de la dite société, alors que les actions ne sont plus détenues par un seul actionnaire, le tout avec effet immédiat pour une durée indéterminée.

5. Révocation de Madame Jocelma SANTOS MOREIRA, demeurant à L-4236 Esch/Alzette, 7, rue des Martyrs, de son poste de commissaire aux comptes et ce avec effet immédiat.

6. Nomination de la société IMMOTEP S.A. à la fonction de commissaire aux comptes et ce avec effet au jour des présentes et pour une durée indéterminée.

7. Fixation des pouvoirs de signature

8. Nomination de Monsieur Giammarino STAMERRA à la fonction d'administrateur-délégué, avec effet au jour des présentes et pour une durée indéterminée.

9. Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés, a été contrôlée et signée par les membres du bureau.

Resteront annexées aux présentes les éventuelles procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que la présente assemblée, réunissant cent pour cent du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée constate qu'actuellement les actions ne sont plus détenues par un seul actionnaire, mais sont détenues pour 50% par Giammarino STAMERRA et pour 50% par Monsieur Yves VERRUCCI.

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale décide à l'unanimité des voix de modifier les articles 5 et 6 des statuts qui auront désormais la teneur suivante:

" **Art. 5.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Cependant, si la société est constituée par un actionnaire unique ou s'il est constaté à une assemblée générale des actionnaires que toutes les actions de la Société sont détenues par un actionnaire unique, la Société peut être administrée par un administrateur unique jusqu'à la première assemblée générale annuelle suivant le moment où il a été remarqué par la Société que ses actions étaient détenues par plus d'un actionnaire.

Chaque référence contenue dans les présents statuts et faite au Conseil d'Administration est une référence à l'administrateur unique pour le cas où il n'existe qu'un seul actionnaire et aussi longtemps que la société ne dispose que d'un seul actionnaire.

**Art. 6.** Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Pour la première fois, le président du conseil d'administration peut être nommé par l'assemblée générale extraordinaire.

La société se trouve engagée, à l'égard des tiers:

soit par la signature individuelle de l'administrateur unique pour le cas où il n'existe qu'un seul actionnaire,

soit par la signature collective de deux administrateurs."

*Troisième résolution*

L'assemblée générale décide à l'unanimité des voix de nommer administrateurs de la dite société, et ce avec effet immédiat pour une durée indéterminée:

Madame Francesca COTTONI, commerçante, née à Nocera Umbra (Italie), le 2 juin 1943 numéro de matricule 1943 06 02 023, demeurant à L-5670 Altwies, 7, route de Mondorf.

Monsieur Yves VERRUCCI, coiffeur, né à Esch-sur-Alzette, le 15 juillet 1966, numéro de matricule 1966 07 15 137, demeurant à L - 5670 Altwies, 7, route de Mondorf.

*Quatrième résolution*

L'assemblée générale décide que le mandat d'administrateur unique de Monsieur Giammarino STAMERRA est converti en mandat d'administrateur de la dite société, alors que les actions ne sont plus détenues par un seul actionnaire.

Monsieur STAMERRA exercera le mandat d'administrateur avec effet immédiat pour une durée indéterminée.

*Cinquième résolution*

L'assemblée générale révoque avec effet immédiat de son poste de commissaire aux comptes, Madame Jocelma SANTOS MOREIRA.

*Sixième résolution*

L'assemblée générale nomme avec effet au jour des présentes et pour une durée indéterminée à la fonction de commissaire aux comptes de la société anonyme IMMOTEP S.A., avec siège social à L-1511 Luxembourg, 114, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés sous le numéro R. C. Luxembourg B 97.385

*Septième résolution*

L'assemblée générale décide que la société n'est valablement engagée à l'égard de tiers et ce en toutes circonstances que par la signature conjointe et obligatoire de Monsieur Yves VERRUCCI. et de Monsieur Giammarino STAMERRA, préqualifiés.

*Huitième résolution*

L'assemblée générale décide de nommer Monsieur Giammarino STAMERRA, né le 30 mai 1959 à Tuglie/Lecce (Italie), demeurant à L-4271 ESCH/ALZETTE, 10 rue Jean Origer, à la fonction d'administrateur-délégué, avec effet au jour des présentes et pour une durée indéterminée.

Toutes les résolutions qui précèdent ont été prises chacune séparément et à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Présidente prononce la clôture de l'assemblée.

*Frais*

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de neuf cent cinquante cents euros (EUR 950,-).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ces derniers ont signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: Cottoni, Verrucci, Reuter

Enregistré à Redange/Attert, Le 19 août 2009. Relation: RED/2009/949. Reçu soixante-quinze euros 75,00.-€

Le Releveur (signé): Kirsch.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur sa demande et aux fins de publication au Mémorial.

Redange/Attert, le 27 août 2009.

Karine REUTER.

Référence de publication: 2009113767/121.

(090137051) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> septembre 2009.

**Saint Benoit S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 58.367.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 août 2009.

Pour SAINT BENOIT S.A.

Société anonyme holding

Experta Luxembourg

Société anonyme

Mireille WAGNER / Catherine DAY-ROYEMANS

Référence de publication: 2009113750/15.

(090136454) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2009.

---

**Saint Benoit S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 58.367.

Les comptes annuels au 31.12.2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 août 2009.

Pour SAINT BENOIT S.A.

Société anonyme holding

Experta Luxembourg

Société anonyme

Mireille WAGNER / Catherine DAY-ROYEMANS

Référence de publication: 2009113751/15.

(090136452) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2009.

---

**European Global Airways S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 132.721.

*Extrait de l'assemblée générale extraordinaire*

L'Assemblée a décidée de démissionner à partir du 1<sup>er</sup> Août 2009

Mr Shabbir Azhar comme administrateur et administrateur-délégué.

L'Assemblée a décidée de nommer à partir du 1<sup>er</sup> Août 2009

Monsieur Yves Watterlot né 09 mai 1947 à Seclin et résident à résidence l'île au Poete 28 F-28100 Dreux comme administrateur et administrateur-délégué.

L'Assemblée a décidée de nommer à partir du 1<sup>er</sup> Août 2009

Monsieur Alexander Claessens, né 17 décembre 1951 à Wilrijk et résident à 29 avenue Monterey L-2163 Luxembourg comme administrateur.

L'Assemblée a décidée de nommer à partir du 1<sup>er</sup> Août 2009

Monsieur Korchia Thibaut, né 06 décembre 1973 à Paris et résident à rue Mozart 13 F-57000 Metz comme administrateur.

L'Assemblée a décidée de nommer à partir du 1<sup>er</sup> Août 2009

Monsieur Dembelé Cheikh Raphael, né 21 septembre 1956 à Thies Sénégal et résident à rue de l'oasis 8 F-92800 Puteaux comme administrateur.

L'Assemblée a décidée de nommer à partir du 1<sup>er</sup> Août 2009

Docteur en économie Monsieur Ngom Djibril, né 31 mars 1952 à Dakar et résident à Dakar Fenêtre Mermoz 8 DKR comme administrateur.

Fait à Luxembourg le 1<sup>er</sup> Août 2009.

Mr Yves Watterlot pp..

Référence de publication: 2009113803/26.

(090136192) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2009.

---

**Garboutchev - Laloux Architectes S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1621 Luxembourg, 3, rue des Genêts.

R.C.S. Luxembourg B 86.471.

—  
*Extrait du procès-verbal des résolutions prises par l'associé unique en date du 13 août 2009*

Par procès-verbal signé en date du 13 août 2009, l'associé unique a pris acte de la démission de Monsieur Vladimir Garboutchev de son poste de gérant et a décidé de nommer en son remplacement Monsieur David Laloux, né le 22 septembre 1977 à Liège, Belgique, demeurant B-6700 Arlon, 32, rue Joseph Netzer.

Le nouveau gérant est nommé pour une durée illimitée et a pouvoir de signature individuelle pour engager la société.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DU KIEM S.A.R.L.

24, rue des Genêts

L-1621 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2009113734/18.

(090136238) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2009.

---

**Eurointervention S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 33.350.

—  
Les comptes annuels au 31.12.2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 août 2009.

*Pour EUROINTERVENTION S.A.*

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Mireille WAGNER / Catherine DAY-ROYEMANS

Référence de publication: 2009113731/15.

(090136484) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2009.

---

**Ampala S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 143.241.

—  
Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 août 2009.

*Pour AMPALA SARL*

Société à responsabilité limitée

Experta Luxembourg

Société anonyme

Mireille WAGNER / Catherine DAY-ROYEMANS

Référence de publication: 2009113730/15.

(090136488) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2009.

---

**Panord S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6901 Roodt-sur-Syre, Zone Industrielle Rothoicht.

R.C.S. Luxembourg B 89.554.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FIDALUX S.A.  
Christophe Blondeau / Romain Thillens  
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009113729/12.

(090136304) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2009.

---

**Boulangerie de Berdorf S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6901 Roodt-sur-Syre, Zone Industrielle Rothoicht.  
R.C.S. Luxembourg B 65.924.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FIDALUX S.A.  
Christophe Blondeau / Romain Thillens  
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009113728/12.

(090136307) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2009.

---

**Eurointervention S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R.C.S. Luxembourg B 33.350.

---

Les comptes annuels au 31.12.2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 août 2009.

Pour EUROINTERVENTION S.A.  
Société anonyme  
Experta Luxembourg  
Société anonyme  
Mireille WAGNER / Catherine DAY-ROYEMANS

Référence de publication: 2009113733/15.

(090136481) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2009.

---

**Panelux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6901 Roodt-sur-Syre, Zone Industrielle Rothoicht.  
R.C.S. Luxembourg B 6.386.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FIDALUX S.A.  
Christophe Blondeau / Romain Thillens  
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009113732/12.

(090136302) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2009.

---

**PROFINVEST S.A., Protect Finances et Investissements S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R.C.S. Luxembourg B 68.622.

---

Les comptes annuels au 31.12.2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 août 2009.

Pour PROTECT FINANCES ET INVESTISSEMENTS S.A. en abrégé "PROFINVEST S.A."  
Société anonyme  
Experta Luxembourg

Société anonyme

Mireille WAGNER / Catherine DAY-ROYEMANS

Référence de publication: 2009113740/15.

(090136468) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2009.

---

**Liusol International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 58.683.

---

Les comptes annuels au 30 avril 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LIUSOL INTERNATIONAL S.A.

A. RENARD / J.-R. BARTOLINI

*Administrateur Président du Conseil / Administrateur*

Référence de publication: 2009113776/12.

(090136426) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2009.

---

**Safe Luxembourg No 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 100.097.

---

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 20 août 2009.

Pour copie conforme

*Pour la société*

Maître Jean SECKLER

*Notaire*

Référence de publication: 2009113774/14.

(090136576) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2009.

---

**T.B. Volani Holding S.A., Société Anonyme,**

**(anc. Praetorian Finance S.A.).**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 147.477.

---

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 août 2009.

Emile SCHLESSER

*Notaire*

Référence de publication: 2009113768/13.

(090136504) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2009.

---

**German Offices (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 118.979.

---

Les comptes annuels audités au 5 avril 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009112467/10.

(090135106) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2009.

---